

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Séance du 24 novembre 1871.

Louis-Honoré Huot, Greffier de la Couronne en Chancellerie, étant dûment assermenté, dit :

Je produis devant le Comité des Privilèges et Élections le bref pour la division électorale de Québec-Centre ; la commission nommant un officier-rapporteur pour la division électorale de Québec-Centre ; la proclamation aux électeurs, signée par l'officier-rapporteur, le rapport de l'officier-rapporteur, le serment de l'officier-rapporteur et la proclamation pour l'ouverture de l'élection.

L. H. HUOT,
G. C. C.

TÉMOIGNAGE DE M. JÉRÔME GINGRAS.

Jérôme Gingras, marchand, de la cité de Québec, est assermenté.

Question, par M. Fournier.—Déclinez vos noms et prenez connaissance de ce papier ?

Réponse.—Je me nomme Jérôme Gingras. Je reconnais ce document ; c'est cette motion ou semblable, car il y en a quatre identiques entre les mains de quatre personnes différentes, que j'ai présentée à l'officier-rapporteur, dans l'élection de Québec-Centre, le 9 juin 1871.

Question.—M. Fournier.—Racontez ce qui s'est passé alors ?

Réponse.—Je suis parti de chez moi avec M. Martel ; en arrivant près du Palais Législatif, j'aperçus une bande d'hommes à tristes figures et mal habillés, qui me paraissaient organisés pour ne pas laisser approcher du husting les amis de M. Pelletier ; le premier qui me parla fut Ignace Fortier, chef des cabaleurs ; il me dit : Vous êtes bien chaud aujourd'hui, on dit que vous proposez Pelletier ? Alors je marchais pour roster près du husting ; après l'arrivée de M. Langevin, ces hommes ont entouré le husting. M. Martel me dit alors : je crois qu'il est impossible de présenter la motion, il n'y a pas moyen d'arriver au husting ? Lorsque M. Martel me fit cette observation, M. Langevin était sur le husting avec ses amis. L'indignation qui s'empara de moi alors me décida à y monter ; je fus obligé de demander passage aux gens qui gardaient le poil ; on me laissa passer, et je remis ma motion à M. Hébert en disant : "Voilà une motion." Je lui remis cette motion en sa qualité d'officier-rapporteur, et je descendis, car je ne croyais pas prudent pour moi d'y rester ; je n'ai pas remarqué d'amis de M. Pelletier sur le husting, il n'y en avait certainement pas ; j'affirme qu'il n'y en avait pas. Sitôt descendu, je vis M. Hébert ouvrir la motion ; je demeurai en face du husting ; il la passa à M. Langevin tout en la tenant, je vis M. Langevin tirer un livre à couverture bleue de sa poche, et le consulter. Je vins rejoindre mes amis groupés au nord du husting, à gauche de l'officier-rapporteur ; je dis à M. Martel : j'ai remis ma motion à l'officier-rapporteur. Je fus signalé par Ignace Fortier, qui paraissait agir comme chef de la bande. Un autre individu vint me dire : "Partez d'ici !" Je lui répondis : Non ! Je suis électeur, et vous de Saint-Sauveur Fortier m'a signalé en me montrant du doigt ; je ne l'ai pas vu me signaler. Après la lecture des writs, on a crié : "Pelletier !" à grand cris, d'une voix que l'officier-rapporteur n'a pu s'empêcher d'entendre.

Question.—M. Fournier.—Pour qui était la majorité des électeurs ? Je crois qu'il y avait plus d'électeurs favorables à M. Pelletier qu'à M. Langevin.

Question.—M. Cauchon :—Y avait-il beaucoup de monde à cette assemblée ?

Réponse.—Je ne sais, je ne sais pas le nombre. J'ai pu déterminer le grand nombre par le cri de voix. J'ai entendu crier "Pelletier !" mais je n'ai pas entendu le "poll !"

Réponse à M. Fournier.—Le cri "Pelletier" a été répété à plusieurs intervalles, j'ai crié moi-même, je n'ai pas entendu la voix de l'officier-rapporteur ; j'ai supposé, près la lecture des writs, que c'était le temps où l'officier-rapporteur demandait les noms des candidats, j'ai cru que c'était le temps de répondre, alors je criais : "Pelletier ! Pelletier !" dans le but de le mettre en nomination et de demander le poll. Ceux qui demandaient le poll et Pelletier étaient sincères dans leur demande. Si nous avons placés quatre résolutions dans les mains de quatre personnes différentes, c'est parce que nous avons craint de ne pouvoir mettre M. Pelletier en nomination ; nous voulions avoir plusieurs chances de réussir. Je sais qu'il y avait une détermination parmi un grand nombre d'électeurs de mettre Pelletier en nomination, malgré sa réponse adressée aux électeurs, réponse dans laquelle il avait décliné la candidature. On m'a présenté cette résolution en me disant que Pelletier consentait à se laisser mettre en nomination. C'est le docteur Baillargeon qui m'a remis chez lui cette motion, le jour de la nomination, et c'est ce jour-là que j'ai signé les motions. C'était après la réponse de M. Pelletier à ses amis ; on m'a dit cela. Je connais les signataires de ce document, ce sont tous des électeurs. Lorsqu'est venu le temps de nommer les candidats, Côté a crié "Pelletier ! Pelletier !" et il a été frappé par trois ou quatre individus qui se sont rués sur lui, et dans le brouhaha, j'ai aperçu M. Langevin qui se déclarait élu ; je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur le déclarer élu. En portant la moindre attention l'officier-rapporteur ne pouvait s'empêcher d'entendre les cris de "Pelletier ! Pelletier !" Dans l'après-midi du neuf, je suis allé chez M. Hébert avec M. Martel, pour lui demander pourquoi il n'avait pas présenté ma motion ; il me répondit qu'il l'avait encore, et qu'il l'avait reçue comme avis de motion ; voilà la réponse qu'il me fit ; il ajouta : "j'ai fait mon devoir." Deux jours après, il me rencontra ; il me dit que j'avais voulu lui tendre un piège ; je l'assurai du contraire. Lorsque je remis la motion à M. l'officier-rapporteur il pouvait être midi moins le quart ou vingt minutes ; je ne puis préciser d'avantage, je l'ai remis avant-midi parce que je croyais qu'il était impossible de le faire plus tard, et même alors on me disait que c'était impossible, mais malgré cela j'ai voulu la remettre.

Question.—M. Chapleau.—Vous avez dit que vous avez entendu M. Langevin se proclamer élu ; comment s'est-il exprimé ?

Réponse.—M. Langevin a dit : "M. l'officier-rapporteur vient de me proclamer élu, je vous remercie de la confiance que vous avez en moi." La foule a continué à crier Pelletier, Pelletier ! J'étais à une distance de vingt pieds du husting, il y avait encore des personnes qui criaient Pelletier ! Pelletier ! Il s'est écoulé cinq à dix minutes entre le temps où j'ai compris que l'officier-rapporteur faisait la demande de nommer les candidats, à aller au moment où M. Langevin a déclaré qu'il était élu et pendant ce temps-là, j'ai entendu la foule crier Pelletier ! Pelletier ! M. F. X. Déry était présent et a été tout le temps au même endroit, jusqu'au moment qu'il a été forcé de s'éloigner ainsi que moi ; avant de m'éloigner j'ai crié Pelletier ! et aussi après la lecture des documents, avant le temps et après, et au temps où je croyais convenable de le faire.

JÉRÔME GINGRAS.

COMITÉ DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Jean-Baptiste-Célestin Hébert, N. P., de la cité de Québec, étant assermenté, dépose :

Question par M. Fournier.—Voulez-vous prendre connaissance de ce document?

Réponse.—Je suis la personne nommée par le Greffier de la Couronne en Chancellerie. Cet autre document est le retour de l'élection fait par moi pour l'élection de Québec-Centre, le 9 juin 1871.

Question.—Vous a-t-on remis une motion le jour de l'élection ?

Réponse.—Je l'ai conservé, la voici. Le document que je présente est le même qui m'a été présenté le 9 juin 1871 par M. Jérôme Gingras, à environ une demi-heure avant-midi.

M. Chapleau demande que le comité siège à huit clos.

M. Holton.—This is a debateable proposition, which is to be decided by the Committee.

Il est décidé que le comité siégerait à huit clos.

M. Hébert reprend son témoignage.

Lorsque le document m'a été remis; M. Langevin était rendu au *husting* avec ses amis. Je lus ce document et je le passai à l'honorable M. Langevin, qui le lut aussi et me le remit, après quoi je le passai à mon député pour savoir ce que nous devons faire avec le document en question. Il me le remit et je le gardai sur moi; et je réfléchis sur ce que je devais en faire plus tard.

Question par M. Fournier.—A-t-il été question d'autre candidat à cette élection ? a-t-on crié Pelletier ! Pelletier !

Réponse.—Lorsque midi est arrivé, je donnai lecture des documents dans les deux langues, et après cette lecture, je me suis adressé aux électeurs pour leur demander, en anglais et en français, quels étaient les candidats qu'ils choisissaient suivant la loi pour les représenter au parlement local.

M. Chapleau demande que les journalistes soient exclus du comité.

Après quelques remarques de MM. Fournier, Holton, Langevin, la proposition est acceptée.

M. Hébert continue :—Plusieurs personnes, amis de l'honorable M. Langevin, tel que MM. Hall et Hamel, m'ont alors proposé l'honorable M. Langevin comme devant représenter Québec-Centre, dans l'Assemblée Législative de la Province de Québec. J'ai ensuite attendu quelques minutes dans le but de donner aux signataires du document le temps de proposer leur candidat; car je ne reconnaissais pas ce document comme légal. Rien n'établissait son authenticité, et il ne m'avait pas été présenté en ma qualité d'officier-rapporteur. Il n'était pas renfermé dans une enveloppe, cependant, j'ai cru devoir le considérer comme une mise en demeure et j'ai attendu quelques minutes pour donner aux signataires le temps de venir proposer M. Pelletier, si telle était leur intention. Après avoir attendu un temps plus que suffisant pour donner aux signataires et aux électeurs alors présent le temps de proposer leur candidat, un seul nom m'étant présenté, celui de l'honorable M. Langevin, j'ai dû proclamer et j'ai proclamé l'honorable M. Langevin élu pour représenter Québec-Centre au Parlement.

M. Fournier.—Connaissez-vous M. François-Xavier Déry ?

Réponse.—Je l'ai vu l'avant-midi, dans les environs du *husting*; je ne l'ai pas vu à midi. Je ne dis pas qu'il n'y était pas. J'ai aussi vu M. Lafrance. Je crois M. Déry électeur et je crois qu'il ne se serait pas présenté sans être qualifié.

Question par M. Holton.—I understood you to say that this document was not presented to you in your quality of Returning-Officer.

Réponse.—Pour la raison qu'il ne portait pas de marque d'authenticité. C'est M. Jérôme Gingras qui m'a remis ce document.

Question par M. Holton.—Was not this document an ordinary motion to place a candidate in nomination?

Réponse.—I considered it was only a mise en demeure by the electors whose names were signed to it that they should be there in the proper time to say if they intended to place Mr. Pelletier in nomination.

Question par M. Holton.—Had you consulted any person, any lawyer between the moment the motion was put in your hand and twelve o'clock, or acted according to your own judgment?

Réponse.—I discussed the document with my deputy and agreed that the document was not authenticated according to law. It was my opinion that the parties having signed it should be there; it was their duty to be present and say the document was theirs; I waited a few minutes after reading the writ and refused twice to proclaim Mr. Langevin elected, when some of his friends told me the time was passed.

Question by Mr. Holton.—You had not consulted any other person but your deputy?

Réponse.—I had consultation before twelve. I had a conversation with my deputy, to your question I may state that.....

Mr. Holton.—What parties did you consult?

Réponse.—I showed the document to Messrs. Langevin and Hall.

Mr. Holton.—What was their answer?

Réponse.—I told them that I had half an hour to consult.

Mr. Holton.—What did they advise you to do.

Réponse.—They did not advise me. They asked me what was I to do. I answered that I would reflect. Ces messieurs m'ont paru très inquiets.

M. Holton.—Vous aviez dit que vous avez consulté M. Langevin et ses amis?

Réponse.—Je n'ai pas été aussi loin que cela. J'ai dit que je lui ai passé le document qui m'avait été remis; et que je me suis consulté avec mon député. L'opinion de ce dernier a été que ce document n'était pas authentique, que nous ne pouvions pas en juger; et que si les signataires ne venaient pas, nous ne pouvions pas en tenir compte.

Mr. Holton.—Who is your Deputy?

Réponse.—His name is Pamphile Vallée; he is a clerk in my office, studying to be a Notary.

Question par M. Joly.—Il y a une distinction entre mes questions et celle de M. Holton. Les messieurs dont vous avez parlé ont-ils exprimé une opinion?

Réponse.—Tout ce que j'ai pu comprendre, c'est qu'ils étaient très-inquiets. Au meilleur de ma connaissance je ne me rappelle pas que M. Langevin et M. Hall aient exprimé une opinion, mais je me rappelle qu'ils paraissaient très-inquiets.

Question par M. Holton. Was their expression of such a nature as to lead you to lay aside this document?

Réponse.—They asked me a variety of questions.

Question.—What were they?

Réponse.—Their meaning or signification was to this effect: What is your intention? What shall you do? This is the signification, if not the words.

Question par M. Joly.—Avez-vous vu M. Dery?

Réponse.—J'ai vu M. Dery, le pétitionnaire, dans la foule avant midi.

Question.—Était-il proche?

Réponse.—A soixante-dix pas environ. Je le voyais très-bien et je l'ai salué.

Question.—L'avez-vous vu l'après-midi?

Réponse.—Après la lecture je ne l'ai pas vu précisément pour le distinguer.

Question.—Pouvez-vous dire que vous ne l'avez pas vu du tout?

Réponse.—Je ne peux pas dire qu'il n'était pas là. J'ai considéré qu'il était du devoir des électeurs de se trouver là.

Question.—N'avez-vous pas vu M. Dery vous regarder en levant le doigt, et n'avez-vous pas entendu crier Pelletier! Pelletier!

Réponse.—Je ne l'ai pas vu, ni entendu.

Question par M. Holton.—Avez-vous entendu les personnes dans la foule crier Pelletier ! Pelletier !

Réponse.—Oui, avant le moment de m'adresser aux électeurs pour leur demander de nommer leur candidat.

But at the proper time, when I told them to name a candidate, I heard a single name, that of Mr. Langevin. After the proclamation of Mr. Langevin, I heard persons shouting Pelletier ! Pelletier !

Question par M. Holton.—You said that Mr. Langevin, with a number of his friends, were on the platform. Is it not a fact that friends of Mr. Langevin were on the hustings in considerable number ; and that Mr. Pelletier's friends were not there ?

Réponse.—The doors of the hustings were open ; I had reason to believe the friends of Mr. Pelletier were around.

Question.—What reason had you to go to the hustings half an hour before the time ?

Réponse.—I went, because I thought it was my duty to be there in time.

Question.—Was it to consult ?

Réponse.—I was there in my quality of returning-officer, but was not an acting returning-officer before twelve.

Question par M. Joly.—A quelle distance avez-vous vu M. Déry, est-ce à cinquante pas ?

Réponse.—Quand j'ai vu M. Déry, il était à cinquante ou soixante pas, plus ou moins.

Question.—Avez-vous vu M. Gingras l'après-midi ?

Réponse.—Non.

Question.—Vous avez dit que vous avez attendu quelques minutes afin de donner aux électeurs le temps de venir auprès du husting ?

Réponse.—J'ai dit que j'avais attendu quelques minutes afin de donner aux signataires du document le temps de venir me proposer M. Pelletier, dans le but de confirmer la motion que je ne considérais pas suffisante.

Réponse.—Aucun des signataires n'est venu. J'ai regardé partout pour voir s'il en venait.

Question.—Avez-vous regardé à l'endroit où vous avez vu M. Déry avant de lire la proclamation ?

Réponse.—J'ai cru avoir regardé à l'endroit où j'avais vu M. Déry, je ne l'ai pas vu ; j'ai regardé avec l'intention de le rencontrer, j'ai fait le tour de l'assemblée des yeux.

Question par M. Langevin.—J'ai cru comprendre que vous avez dit que la motion qui vous avait été présentée vous a été remise une demi-heure environ avant le temps fixe pour la nomination ; est-ce cela ?

Réponse.—Oui, le temps fixé pour la nomination était midi.

Question.—Lorsque ce document vous a été présenté, ce n'était pas le temps de la nomination ?

Réponse.—Certainement. Un seul candidat m'a été présenté, l'hon. M. Langevin, c'est celui que j'ai proclamé élu plus tard. Il n'y a pas eu de poll demandé dans le temps voulu ; par le temps voulu, je veux dire depuis midi jusqu'après la proclamation y incluse.

Question par M. Joly.—Combien de temps avez-vous attendu ?

Réponse.—J'ai attendu deux ou trois minutes entre le temps où j'ai fait l'appel aux électeurs pour nommer un ou deux candidats et le temps où j'ai proclamé l'hon. M. Langevin élu membre pour Québec-Centre.

Question par M. Holton.—How did you proclaim him elected ?

Réponse.—I proclaimed him in both languages. J'ai prononcé les paroles en usage et requises par la loi.

Question par M. Langevin.—Vous avez posé aux électeurs les questions ordinaires ?

Réponse.—J'ai dit aux électeurs qu'ils devaient proposer leurs candidats ; après avoir lu les documents ordinaires, je leur ai demandé de nommer leur candidat ;

après cela M. Hall et plusieurs autres ont dit qu'ils mettaient M. Langevin en nomination, et j'ai annoncé cela aux électeurs.

Question par M. Langevin.—Après avoir annoncé qu'ils me mettaient en nomination, combien avez-vous attendu de temps ?

Réponse.—J'ai dit tout à l'heure que j'avais attendu deux ou trois minutes entre le temps où j'ai demandé aux électeurs de nommer leurs candidats et le temps où j'ai proclamé l'hon. M. Langevin élu.

Question par M. Joly.—Comment divisez-vous ce temps ?

Réponse.—Je suppose que ce moment d'attente ait été de trois minutes ; la première partie, celle où j'ai fait l'appel a pu durer une demi-minute ; le temps que j'ai accordé aux électeurs a dû être de deux minutes et demie. Lorsque j'ai annoncé que M. Langevin était proposé comme candidat, je n'ai entendu que le nom de M. Langevin comme venant de la foule.

Question par M. Chapleau.—Avez-vous laissé aux électeurs le temps raisonnable et suffisant pour mettre d'autres candidats en nomination ?

Réponse.—Je leur ai laissé un temps plus que suffisant suivant la lettre et l'esprit de la loi. Si un ami de M. Pelletier avait voulu le proposer, il aurait pu le faire. J'ai refusé deux fois pendant ce temps de proclamer M. Langevin élu.

Question par M. Fournier.—Comment M. Hall a-t-il mis M. Langevin en nomination ?

Réponse.—M. Hall a dit. Je propose conjointement avec MM. secondé par MM. l'hon. M. Langevin candidat pour Québec-Centre. Il s'est adressé à moi ; je parle de M. George Hall, épiciier. Il s'est tourné vers moi pour parler. Ceux qui ont voulu l'écouter ont pu l'entendre.

Question par M. Fournier.—A qui avez-vous refusé de proclamer M. Langevin ?

Réponse.—J'ai refusé une fois à la demande de M. Hall, une autre fois je ne sais pas à qui. J'ai peut-être refusé trois fois.

Question par M. Chapleau.—Était-il possible et facile de proposer d'autres candidats ?

Réponse.—Tous ceux qui ont voulu monter sur le husting, ou s'en approcher, ont eu la possibilité de le faire.

Question par M. Joly.—Avez-vous vu aucun des amis politiques de M. C. A. P. Pelletier sur le husting ?

Réponse.—Je ne me rappelle pas avoir vu spécialement des amis politiques de M. Pelletier sur le husting.

Question par M. Joly.—N'est-il pas vrai que toutes les personnes sur le husting étaient arrivées à la suite de M. Langevin ?

Réponse.—Il est arrivé plusieurs personnes à la suite de M. Langevin au husting ; mais il en est arrivé d'autres plus tard qui y ont eu accès.

Question par M. Joly.—Parmi les personnes arrivées au husting, y avait-il des signataires de la motion qui vous a été remise ?

Réponse.—Parmi les personnes que je connais, il y en avait pas. Il y a sur la requête les noms de six personnes que je connais et qui n'était pas sur le husting. Il pouvait y avoir d'autres personnes signataires de la requête.

Ceux qui n'y était pas et que je connais sont MM. Dr. Baillargeon, F. Evan-turel, E. J. Lafrance, Jérôme Gingras, et F. X. Déry. Le husting était près du parlement.

J. B. C. HÉBERT.

25 novembre 1871.

SECONDE SÉANCE.

COMITÉ DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Louis Bourget, épicier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit : J'étais à l'élection de Québec-Centre, qui a eu lieu le 9 juin dernier auprès du Parlement. Je suis arrivé avant l'heure de la nomination, environ une demi-heure avant midi. Je vis une bande d'individus qui paraissaient être en possession du husting ; ils bousculaient tous ceux qui voulaient s'en approcher. Ces individus n'étaient pas des électeurs ; c'étaient des gens qu'on n'aime pas à rencontrer. En ma présence ils ont repoussé les électeurs en disant qu'ils n'avaient pas d'affaire là. Je n'ai vu personne remettre des papiers à l'officier-rapporteur. Après la lecture des documents terminée, l'officier-rapporteur a demandé le nom des candidats. Les noms de Langevin et de Pelletier ont été criés en même temps ; puis il se fit un tumulte dans la foule (riot) qui a duré quelques secondes, puis M. Langevin s'avança sur le bord du husting disant à la foule de ne pas se chicaner. Cela m'a autant surpris que le tumulte ; car j'ai vu des appels nominaux où l'on a eu le temps de se prononcer et de nommer des candidats, mais là, rien de semblable. M. Langevin a remercié l'assemblée. Je suis électeur de Québec-Centre ; je suis venu à l'élection en ma qualité d'électeur dans le but de nommer M. Pelletier comme candidat. Il y avait bon nombre d'électeurs en faveur de M. Pelletier. Ils n'avaient pas la liberté de s'approcher du husting, qui était entouré par les gens dont j'ai parlé. Les partisans de Pelletier criaient Pelletier ! Pelletier ! Poll ! Poll ! pour le mettre en nomination. Les cris de Pelletier ! Pelletier ! étaient assez hauts pour être entendus de l'officier-rapporteur s'il eut voulu, aussi bien que les cris de Langevin ! Langevin ! Les gens qui entouraient le poll paraissaient s'entendre et agir de concert ; ils venaient nous reculer avec menaces et violence, disant qu'ils faisaient leurs devoirs. Ils juraient et disaient qu'ils buvaient depuis trois jours et qu'ils étaient payés pour faire leur devoir. Il n'y avait pas de police auprès du Parlement. J'ai vu seulement M. Bureau qui a protégé Jérôme Gingras, qui a mis M. Pelletier en nomination. Ces gens étaient rois et maîtres dans cette circonstance. Je ne me rappelle pas avoir vu des amis de M. Pelletier sur le husting. Nos amis ont dit qu'ils n'avaient pu y monter. J'ai vu M. Déry à une petite distance du husting, à 12 ou 15 pieds environ.

En réponse à M. Langevin.—Je suis arrivé environ une demi-heure avant l'appel nominal ; un quart d'heure avant la lecture du document on m'a dit qu'un papier avait été remis entre les mains de l'officier-rapporteur.

Pendant l'appel nominal, j'étais devant le husting à vingt-cinq pieds de distance. Il y avait autour du husting des gens de première classe, c'est-à-dire des gens du clos ; nous étions plusieurs amis à cette distance.

LOUIS BOURGET.

Jean-Baptiste Martel, de la cité de Québec, pharmacien, étant dûment assermenté, dépose et dit :

En réponse à M. Fournier. — J'étais à l'élection de Québec-Centre, le 9 juin dernier ; je suis venu à l'appel nominal avec Jérôme Gingras, comme moi électeur. En arrivant près de l'édifice du Parlement nous avons rencontré Ignace Fortier qui nous a dit, en paraissant très animé, qu'il savait que nous voulions faire de l'opposition à M. Langevin. Nous avons vu un rassemblement près de la clôture du Parlement. Il était alors onze heures et quart. Vers onze heures et demie, nous avons vu l'honorable M. Langevin, avec ses partisans, qui se rendait au husting ; aussitôt les individus qui étaient près de la clôture entourèrent le husting. M. Gingras et moi nous étions porteurs d'une motion pour proposer M. Pelletier. J'ai dit à M.

Gingras qu'il serait difficile d'approcher du husting; je lui dis que je pensais qu'il y aurait probablement du danger à le faire parce que ces gens qui paraissaient menaçants entouraient le husting. Alors Gingras me laissa et se rendit au husting. Quelques minutes plus tard j'entendis M. Lepage dire: Gingras donne la motion à Hébert. Je me retournai et je vis Hébert avec un papier en main. Gingras descendit ensuite du husting et vint me trouver et nous dit qu'il avait donné la motion à l'officier-rapporteur. Au même instant je vis arriver M. François-Xavier Déry, et Ignace Fortier aller au-devant de lui. Fortier l'apostropha violemment pour l'intimider. Je vis ensuite Fortier parler bas à l'oreille à un individu, qui ensuite vint se précipiter sur Gingras et lui dire de s'éloigner, qu'il n'avait pas d'affaire à cet endroit. Un deuxième et un troisième individu se précipitèrent aussi vers Gingras, et ce n'est qu'à l'intervention de M. Boisseau et M. Bureau, de la police, qu'il fut protégé. Mes amis et moi nous avons crié Pelletier! Pelletier! Le nom de M. Pelletier fut crié aussi fort que celui de M. Langevin. J'ai crié dans l'intention d'obtenir un poll. Je suis électeur et les autres qui criaient avec moi étaient aussi électeurs. Je puis en nommer plusieurs; MM. Lafrance, Picard, Lepage et Gingras. Je pense que le nombre de ceux qui criaient Pelletier était plus considérable que ceux qui criaient Langevin. Je pense que le nombre des amis de M. Pelletier était le double de celui de M. Langevin, en laissant de côté la bande d'individus qui entouraient le husting. Quelques instants après les cris de Pelletier et Langevin, je vis Charles Côté assailli par quatre ou cinq individus. C'est après cela que j'entendis M. Langevin remercier les électeurs, disant qu'il était élu. Je ne puis certifier sur mon serment que j'aie crié le nom de M. Pelletier au temps convenable. Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs de mettre leurs candidats en nomination. Je suis certain que chaque fois qu'on a crié Langevin, on a crié Pelletier. L'officier-rapporteur devait entendre ces cris à moins d'être sourd. Les individus que j'ai d'abord vu près de la clôture et qui ont ensuite entouré le husting étaient des gens de mauvaise mine que l'on craint de rencontrer; car ils paraissaient dangereux, et on n'aime pas à les voir s'approcher de soi. Nous avions prévu qu'ils seraient là et nous avions craint de les rencontrer, c'est pourquoi M. Gingras et moi nous avons laissé nos montres chez nous. Ce n'était pas des électeurs; ils n'appartenaient pas à la division de Québec-Centre. Ils paraissaient agir de concert. D'après ce que j'ai vu, Ignace Fortier était le chef de la bande. Malgré la lettre de M. Pelletier dans les journaux, dans laquelle il déclinait la candidature pour Québec-Centre, nous avons décidé dans une assemblée de poser sa candidature; nous ne voulions pas faire de l'opposition quand même; à cette assemblée le Dr. Baillargeon nous avait dit: j'ai vu M. Pelletier, et il m'a dit qu'il avait résigné dans sa lettre sur les journaux, mais que si nous voulions poser sa candidature il nous laisserait faire; c'est alors que fut rédigée la motion que nous avons remise à l'officier-rapporteur; il y en avait trois autres semblables mises entre les mains de trois personnes différentes, afin d'avoir plus de chance d'en faire arriver une entre les mains de l'officier-rapporteur; nous étions sincèrement décidés à poser la candidature de M. Pelletier et à faire la lutte.

En réponse à l'honorable M. Langevin.—J'étais environ à quinze pas du husting, je n'ai pas vu M. Bourget. Frs.-Xavier Déry et Jérôme Gingras étaient près de moi.

En réponse à M. Joly.—C'est ma signature qui est sur ce papier, et c'est la motion proposant la candidature de M. Pelletier; je ne puis certifier que j'ai vu signer les autres signataires; cette motion a été remise environ un quart d'heure avant midi à M. Hébert, l'officier-rapporteur, qui était sur la plateforme lorsque ce papier lui a été remis; je n'ai pas remarqué combien il s'est écoulé de temps entre l'appel nominal et le discours de M. Langevin.

J. B. MARTEL.

Marc-Aurèle Plamondon, écuyer, avocat, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose comme suit :

Je suis parti le neuf juin dernier avec le Dr. Blanchet, vers onze heures et demie, pour voir ce qui allait se passer à l'élection de Québec-Centre; vers le palais de justice j'ai rencontré l'honorable M. Langevin avec son escorte (quelqu'un dit avec ses amis). Je ne sais pas si c'était ses amis; j'ai suivi l'escorte jusqu'au Parlement. L'honorable M. Langevin est monté sur le husting avec les messieurs qui l'accompagnaient, il y avait vingt-cinq personnes dans l'escorte que j'ai reconnu pour être des repris de justice; ces individus ont entouré le husting; ils paraissaient être sous l'influence de la boisson; il était environ onze heures trente-cinq, quand ils entourèrent le husting; il y avait bon nombre d'électeurs sur le terrain; je circulais à travers les groupes et je remarquais une pré-disposition à la violence pour le cas où Pelletier serait mis en nomination. Je puis donner quelques détails, si le comité le désire, à l'appui de ce que je dis.

Me tournant près de Dery, dix minutes avant midi, je vis un nommé Ignace Fortier qui paraissait le chef des individus qui entouraient le husting. Il s'adressait violemment à Dery, en lui disant: "Si vous venez ici pour proposer Pelletier ou faire des motions, je vous dis que vous ne le ferez pas." Ceci se passait sous les yeux des personnes qui se trouvaient sur le husting, et sous les yeux de l'officier. Parmi ces personnes, j'ai remarqué MM. Chauveau, Hall, Peters, deux messieurs Hamel, M. F.-X. Dery dut reculer, et moi je dis à Fortier: "Est-ce vous qui êtes le peuple de Québec?" Quelques minutes après, il y eut une rixe au centre de la foule; je n'ai pas distingué quels étaient ceux qui y prenaient part. J'étais alors placé dans une fenêtre d'un bureau du Conseil Législatif, dans celui de M. Légaré; de cet endroit, la vue dominait le husting; j'ai pu parfaitement voir tout ce qui s'y est passé. A midi, l'officier-rapporteur, par l'entremise de son député M. Vallee, a procédé et lu la proclamation, et le reste. Avant que l'officier-rapporteur eut demandé aux électeurs quel candidat ils choisissaient, les cris de Langevin! Langevin! et Pelletier! ont retenti; ces cris étaient aussi forts les uns que les autres; parfois ils se mêlaient, parfois ils se succédaient et étaient distincts les uns des autres; ces cris ont continué pendant cinq ou six minutes au moins. Je puis jurer qu'une personne placée à cinq cents pas de cet endroit ne pouvait s'empêcher de les entendre. M. Charles Côté, maçon, se trouvait dans un groupe où l'on criait Pelletier! Pelletier! d'une façon remarquable. Alors les gens placés près du poll, et qui obéissaient à un contrôle facile à voir, se sont précipités dans la direction de Côté pour le maltraiter, mais il a été protégé; beaucoup de gens s'étaient éloignés; ce tumulte opera une diversion, et lorsque les gens revinrent, je vis M. Langevin qui disait à la foule: "Il est trop tard, il est trop tard! Je suis élu, je suis élu! L'officier-rapporteur m'a proclamé!" En ce moment, M. Hébert n'était pas au premier rang, non plus que quelques minutes avant. Je puis jurer qu'il n'y a pas eu de proclamation publique; si elle a été faite, c'est dans les rangs en arrière sur le husting, où personne d'en bas ne pouvait entendre; j'étais à dix-huit pieds du husting, en ligne horizontale avec la tête des gens qui s'y trouvaient. Je m'étais mis dans cette fenêtre pour voir, et j'ai pu voir. M. Langevin a remercié les électeurs. Je peux donner les noms des gens qui entouraient le husting; la plupart n'étaient pas de Québec-Centre, d'autres étaient du Brass-Castle, c'est-à-dire les Five-Points de Québec. Un des principaux, le plus grand, était Robert, de St. Sauveur. J'ai obtenu un jugement devant la cour de police contre cet individu, pour avoir battu sa femme. Les personnes qui avaient le contrôle étaient Fortier, qui se tenait à droite du husting; au centre Charles Bélanger, qui était sans situation alors et en a maintenant une à la douane; Olivier Plamondon, alors et encore au bureau de poste de Québec, était avec eux; ces trois personnes contrôlaient la bande organisée et faisaient avec elle partie de l'escorte qui a suivi l'honorable M. Langevin. Après le discours de M. Langevin, la foule s'est dispersée, et j'ai considéré cette élection comme une farce ignoble et un escamotage. J'ai vu la motion entre les mains de M. Dery; il m'a dit qu'il y en avait quatre entre les mains de quatre personnes différentes, afin que l'on eut plus de chance de la faire parvenir à l'officier-rapporteur. Le M. Chauveau dont

J'ai parlé tantôt était l'honorable premier ministre de Québec. Je dois ajouter que les personnes sur le husting n'ont fait nuls efforts pour empêcher les actes de violence. Je n'ai pas remarqué d'amis de M. Pelletier sur le husting; il était du reste difficile d'y monter, car l'issue en était gardée par des gens que l'on n'aime pas à affronter; il y avait une organisation dans le but d'empêcher les amis de M. Pelletier de faire parvenir son nom à l'officier-rapporteur; c'était évident et prévu. Je ne sais pas si M. Hébert a cabalé pour M. Langevin. J'ai remarqué un fait que je veux soumettre au comité: dans l'escorte qui suivait M. Langevin, il y avait, entre les gens dont j'ai parlé, des ouvriers employés aux travaux du bureau de poste, et qui chômaient ce jour-là; c'était, du reste, pour la plupart des électeurs. M. Chauveau faisait partie de l'escorte; il m'a salué en passant et fait signe d'entrer dans les rangs, honneur que j'ai refusé.

En réponse à M. Langevin.—J'ai vu Jérôme Gingras se rendre au husting; je ne l'ai pas vu donner la motion à l'officier-rapporteur; il y avait alors plusieurs rangs de personnes entre moi et le husting; je ne l'ai pas vu sur le husting; je l'ai remarqué lorsque je l'ai vu attaqué par quinze ou vingt individus; je l'ai admiré alors, il m'a eu l'air solide; je ne le connaissais pas de nom alors, mais je l'avais vu souvent.

En réponse à M. Bachand.—Les occupations de M. Fortier consistent à s'occuper beaucoup d'élections, il était alors et est encore employé à la corporation; j'ai vu Fortier servir de trait-d'union entre les personnes placées sur le husting et les gens d'en bas que Fortier avait engagés; c'était des fiers-à-bras non électeurs, ce qui se faisait en bas venait d'ordres d'en haut, il y avait co-relations entre le haut et le bas du husting; Fortier, Plamondon, Bélanger, ne sont pas des repris de justice, je ne les confonds pas avec les autres; je n'ai pas entendu les conversations entre les amis de M. Langevin et Fortier; je n'étais pas assez près pour entendre; il a parlé à Peters, à M. Chauveau, j'ai vu qu'il y avait des pour-parlers, il y a eu échange de paroles entre ces Messieurs et Fortier; Ignace Fortier a parlé avec M. Chauveau, il y avait de la part de M. Chauveau des coups de têtes d'approbation, et il n'a pas empêché Fortier d'agir. Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur demander le silence, les gens autour du husting hurlaient, sa voix se serait perdue s'il eut crié; je ne l'ai pas vu non plus faire de signes; il était tellement serré qu'il ne pouvait pas remuer; je ne l'ai pas vu faire d'efforts pour empêcher le tumulte; ces gens auraient pu être empêchés. J'ai vu des constables spéciaux, mais très peu, ils n'ont pas essayé d'empêcher la démonstration contre les amis de M. Pelletier; la police était à deux rangs devant le bureau du *Journal de Québec*, devant la Place-d'Armes. Jérôme Gingras est un homme de six pieds.

M. A. PLAMONDON.

Honoré Mailloux, menuisier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose comme suit:

En réponse à M. Fournier.—J'étais présent à l'élection de Québec-Centre, je suis arrivé au Parlement vingt minutes avant midi; quelque temps après, je vis Jérôme Gingras présenter un papier à Hébert, officier-rapporteur; à midi sonnait M. Hébert a lu la proclamation, la lecture a été très courte. J'ai assisté à l'appel nominal du comté de Québec, et les choses s'y sont passées plus régulièrement. Et alors on a crié Langevin et puis Pelletier, ces cris ont été séparés. Je puis nommer nombre de personnes qui voulaient mettre M. Pelletier en nomination; du moment qu'on a crié le nom de M. Pelletier, un individu qui voulait nous empêcher de crier, Ignace Fortier, qui commandait une bande d'hommes, vint nous dire que si nous voulions faire de l'opposition à M. Langevin, nous serions maltraités. J'ai vu donner des coups à M. Côté; c'est ma signature que je vois sur cette motion, on en avait signé plusieurs parce qu'on savait qu'il serait difficile d'en faire arriver une à l'officier-rapporteur. Fortier me l'avait dit auparavant. Gingras a présenté une motion quinze ou vingt minutes avant-midi. Fortier nous a dit qu'il nous ferait maltraiter par les gens qui étaient autour du husting; ces individus étaient mal vêtus et on ne les

voit qu'en temps d'élections où à la Cour du Recorder. Ce n'était pas des électeurs, c'étaient des gens du *clos* de Saint-Sauveur. il y en avait beaucoup de ces gens là. M. Hébert n'a fait aucun signe, ni parlé pour maintenir la paix. Je crois que Déry avait une motion, mais il lui aurait été impossible de la présenter parce que Ignace Fortier lui avait dit de prendre garde, ni d'avancer. Après la lecture des documents, il était impossible d'aller au husting qui était entouré par 150 individus; il était impossible de s'y rendre, il n'y avait point de police pour se faire protéger. Il n'y avait qu'une porte au husting, elle était gardée par Plamondon et sa bande. Bélanger était vers le milieu du husting et Fortier au sud-ouest; il allait et venait au milieu de la foule. J'ai entendu les cris de Pelletier, Pelletier, Poll, Poll. Messieurs Boivin, Charles Côté, F. Gingras, électeurs, ont demandé le poll. Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs de nommer leur candidat. Nous avons crié le nom de M. Pelletier après la lecture des papiers. Après cette lecture M. Langevin s'est proclamé lui-même; l'officier-rapporteur ne l'a pas proclamé; il n'est pas venu sur le devant du husting pour faire sa proclamation à tous. Lorsque j'ai crié le nom de M. Pelletier je pensais que c'était le temps convenable de le faire. J'ai distingué quelques mots de la lecture de l'officier-rapporteur, j'étais 18 à 20 pieds du husting. Je puis jurer que M. Hébert n'a pas fait de proclamation. S'il a proclamé M. Langevin élu, il l'a proclamé en dedans du husting. Je ne suis pas allé dans le comté de Québec, comme électeur, j'ai seulement assisté à l'appel nominal de Charlesbourg. M. Dery, le pétitionnaire, était près de moi, à 20 ou 22 pieds du husting de Québec.

HONORÉ MAILLOUX.

Témoignage de L. A. Cannon.—Lawrence A. Cannon, greffier de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose ce qui suit :

Je suis greffier de la cité, et gardien des archives.

Je produis une copie certifiée de la dernière liste électorale pour Québec-Centre, liste en force lors de l'élection du 9 juin dernier.

Je connais F. X. Déry, le pétitionnaire, il est ferblantier, et est un électeur qualifié comme locataire pour la division de Québec-Centre. Je ne connais pas F. X. Gingras, ce nom se trouve sur la liste du quartier Montcalm comme propriétaire, aubergiste, il est électeur qualifié. Je ne connais pas Honoré Mailloux, ce nom se trouve sur la liste qui dit qu'il est menuisier, propriétaire, et qualifié comme électeur.

Je ne connais pas M. Jérôme Gingras; ce nom se trouve sur la liste, il est électeur qualifié comme propriétaire.

Je connais M. le Dr Baillargeon, l'hon François Evanturel; tous sont électeurs qualifiés. Je connais Olivier Côté; il est électeur qualifié, comme propriétaire.

Je connais J. B. Martel, pharmacien, il est locataire et électeur qualifié de Québec-Centre. Pierre-Célestin Déry, scellier, est un électeur qualifié comme propriétaire. Je connais C. A. Lafrance, instituteur, il est électeur qualifié comme propriétaire pour Québec-Centre; j'ai vu sa signature.

Je connais M. Louis Bourget; il est un électeur qualifié comme locataire.

L. A. CANNON.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 27 novembre 1871.

COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Témoignage de Charles Côté, entrepreneur. Charles Côté, étant dûment assermenté, dit :

En réponse à M. Joly.—Je suis électeur pour la division électorale de Québec-Centre. La motion produite devant le comité et que l'on me montre est semblable à une motion dont j'étais porteur. Il y en avait quatre semblables, distribuées à quatre personnes différentes, dans le but d'avoir plus de chance d'en faire parvenir

une à l'officier-rapporteur. Du moment où je vis M. Jérôme Gingras remettre une de ces motions à M. Hébert, l'officier-rapporteur, qui l'a lu et la passa à M. Langevin. Ces motions ont été préparées la veille au soir de l'élection, dans une assemblée des citoyens du quartier Saint-Jean et Montcalm, de quelques personnes de la Haute-Ville, tous électeurs de Québec-Centre. Cette assemblée a eu lieu chez M. Lafrance. Le but de l'assemblée était de proposer M. Charles Pantaléon Pelletier comme candidat pour la division électorale de Québec-Centre. Il y fut décidé de le mettre en nomination, et les quatre motions furent préparées. Nous avions craint de ne pas pouvoir arriver au husting, c'est pour cela que nous avons quatre motions. Nous savions qu'il y avait une organisation préparée dans le but d'empêcher les électeurs de se prononcer contre M. Langevin. Il y avait vingt-cinq ou trente personnes dans l'assemblée d'ont j'ai parlé plus haut. Cette assemblée n'a pas été convoquée par un avis public. Quelques amis m'ont prié de m'y rendre, et ensuite de prendre une des motions.

M. Joly.—Racontez ce qui s'est passé le jour de l'élection ?

Réponse.—Je suis arrivé sur le terrain du Parlement le 9 juin dernier à onze heures et demie. M. Langevin et ses amis étaient déjà sur le terrain et je l'ai vu entrer sur le husting. A la suite de M. Langevin, j'ai vu son honneur le Maire de Québec, M. Chauveau, premier ministre, M. Simard, M. Beaudet, M. George Hall, M. Louis Amiot, les entrepreneurs du bureau de poste avec leurs hommes. Ces messieurs sont montés sur le husting avec M. Langevin. J'ai vu une bande d'assommeurs, sous le commandement d'Ignace Fortier; j'en connais quelques-uns, les nommés Doyer et Roy, je reconnais les autres pour les avoir vus à la prison, à la Cour du Recorder, à la Cour de Police. Ils se tenaient autour du husting d'un côté à l'autre, comme une rangée de soldats. Ils étaient là pour assommer les électeurs. Lorsque l'officier-rapporteur, M. Hébert, eût lu les papiers qu'on a coutume de lire à l'appel nominal, il dit aux électeurs : Qui voulez-vous nommer pour vous représenter à l'Assemblée Législative de Québec ? Alors la foule a crié Langevin ! Langevin ! Pelletier ! Pelletier ! Ceux qui criaient le nom de M. Pelletier pouvaient se faire entendre de l'officier-rapporteur et des autres personnes sur le husting. Je crois que l'hon. M. Langevin a fort bien entendu les cris de Pelletier ! Pelletier ! Langevin ! Langevin ! ont duré dix à quinze minutes; j'ai crié assez fort pour me faire remarquer; car plusieurs des gens qui se trouvaient près du husting se jetaient sur moi pour m'assommer. Sans un des hommes de cette bande qui m'a protégé, j'aurais été fort maltraité. C'est un nommé Doyer qui m'a sauvé, lequel j'avais connu autrefois à l'école et que j'ai employé en différent temps; sans lui j'aurais couru risque d'être assommé; ceux qui sont venus se jeter sur moi faisaient partie de la bande commandée par Ignace Fortier. Doyer m'avait averti le matin devant le bureau de *L'Événement*, qu'il y avait une organisation payée par l'hon. M. Langevin, directement et indirectement, et qu'elle était commandée par Ignace Fortier; et puis se tournant vers deux hommes, il leur dit en me montrant : "Vous voyez cet homme, il ne faut pas qu'il soit battu." Il me montrait des gens qui buvaient chez Nollet. Il me dit c'est Fortier qui les fait boire. C'est un nommé Villeneuve qui m'a attaqué en disant "Vous n'avez pas d'affaires ici, allez vous-en." Je lui ai dit : "Laissez-moi tranquille, allez avec votre chef." Il revint une seconde fois, et je lui dis de retourner à son poste. Alors il m'empoigna et d'autres sont venus se jeter sur moi; je ne pouvais me défendre, ils me tenaient les bras. Ils ont blessé celui qui voulait me défendre, Doyer. Je n'ai pas vu attaquer Jérôme Gingras; après ce tumulte, je vis l'hon. M. Langevin s'avancer et dire : "Je suis élu, je suis représentant, je vous remercie." L'officier-rapporteur n'a rien dit du tout après avoir lu les papiers et demandé au peuple de choisir leurs candidats. C'est M. Langevin qui s'est proclamé, et non pas l'officier-rapporteur qui l'a proclamé; j'ai vu F. X. Dery, je ne sais pas à quelle distance il était du husting. J'étais à une dizaine de pieds, et il en était un peu plus loin que moi; je suis positif à dire que je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur proclamer l'hon. M. Langevin. J'étais assez près pour entendre parler l'officier-rapporteur.

En réponse à M. Langevin.—Je suis arrivé vers onze heures et demie près du

parlement, j'étais alors environ à dix pieds du centre du husting. On m'a bousculé après que l'officier-rapporteur eût demandé quel candidat nous voulions avoir pour nous représenter; on m'a bousculé trois fois; ce tumulte a duré une ou deux minutes; les deux premières fois, un seul homme vint m'attaquer; la troisième fois une bande vint se jeter sur moi, chacun cherchant à me frapper. J'essayais de réparer les coups; cette dernière bagarre a duré quelques minutes, je n'ai pas remarqué le temps; dans une affaire comme celle-là on ne regarde pas à sa montre.

En réponse à M. Joly.—C'est après la lecture du writ et de la question de l'officier-rapporteur que j'ai été attaqué, j'étais porteur d'une des quatre motions, je produis ici devant le comité celle dont j'étais chargé et qui est en tout semblable aux autres.

En réponse à M. Bachand.—J'ai vu Fortier dire à ses gens: "Tenez-vous en ligne," je l'ai vu s'allonger le cou pour parler aux gens sur le husting; mais je ne sais pas à qui il a parlé. Si je n'avais pas été défendu par Doyer, j'aurais été battu et j'aurais pu en remercier M. Langevin. Ces individus sont des gens du *clos*, du *Brass Castle*, de la *Pointe aux Lièvres* et du *Coin Flambant*.

CHARLES COTÉ, Contracteur.

Déposition de Hilarion Blanchet, écuyer, M. D.

M. le docteur Hilarion Blanchet, étant dûment assermenté, dépose ce qui suit:

En réponse à M. Joly.—J'ai assisté à l'élection de Québec-Centre, le 9 juin dernier. Le matin de ce jour je me rendis chez M. Plamondon, avocat, pour affaires personnelles. Il me demanda si j'allais à l'élection. Je lui dis que non, et m'engagea à l'y accompagner, en me disant qu'on y verrait de jolies farces. Pendant que nous nous rendions au Parlement, nous avons rencontré l'Hon. M. Langevin et son cortège, dans lequel il y avait un assez grand nombre de personnes marquantes. J'y ai vu M. Glover, l'Hon. M. Chauveau, qui nous a salué, M. Renaud, M. Hamel, d'autres amis de M. Langevin et des charretiers. Nous sommes arrivés au Parlement un peu après le cortège; nous avons vu une bande d'individus près de la clôture, c'était ce que l'on appelle des gens d'élections, qui font métier de s'engager dans ce temps-là; comme j'en ai engagé moi-même pour me protéger, il y a quatre ans, contre les coups de mains. Plus tard ces individus sont venus encercler le poll; ils étaient commandés par plusieurs individus. Je crois que Fortier était à leur tête. Il y avait là aussi Charles Bélanger, boucher, aujourd'hui à la Douane et exerçant encore son métier. Il commandait une bande à l'élection de M. Tourangeau, à St. Roch; c'est lui qui a donné le signal pour m'assommer. Je le connais bien, ayant été son médecin. Je suis sous l'impression que Bélanger et Plamondon du Bureau de Poste, devaient commander. Fortier jouait le rôle de très zélé partisan politique; il était au milieu de la bande d'assommeurs, et au premier rang, ce qui me fait croire qu'il devait être un de leurs chefs, parce qu'il faisait souvent des signes. J'ai vu Plamondon prendre un homme et le sortir hors de la foule; il est ensuite allé se placer sur les marches du husting. Je ne l'ai pas vu parler à M. Langevin, je l'ai vu faire des signes. Après la lecture du writ, l'on commença à vociférer des deux côtés; alors j'ai vu M. Langevin faire signe de sa main pour calmer les gens. Je n'ai pas vu Gingras remettre de papier à M. Hébert, l'officier-rapporteur. Après la lecture des writs, l'officier-rapporteur posa au peuple les questions ordinaires; "Qui voulez vous pour vous représenter?" C'est alors que commença la vocifération, les deux partis criaient les noms de leur candidat. Les partisans de M. Langevin se trouvaient les plus rapprochés du poll, et ceux de M. Pelletier plus au large. J'étais environ à six pas du husting. Tout le monde a pu entendre les cris poussés pour M. Pelletier, ces cris continuèrent une quinzaine de minutes. Lorsque M. Langevin et ses amis eurent réussi à les calmer, j'ai vu l'Hon. M. Langevin s'adresser à la foule et dire: "Messieurs, je suis élu par acclamation, l'officier-rapporteur vient de me proclamer élu. Pendant tout le temps j'ai eu les yeux sur M. Langevin, sur l'officier-rapporteur et sur les personnes qui se trouvaient sur le husting. Je n'ai pas vu l'officier-rap-

porteur remuer les lèvres avant que M. Langevin se fut proclamé. Il y avait à côté de moi un jeune notaire auquel j'ai dit : "Avez-vous eu connaissance de la chose, avez-vous entendu M. Hébert proclamer M. Langevin, et quand ?" Il répondit qu'il n'avait pas entendu, quoiqu'il eût eu les yeux sur le husting. J'étais à six ou huit pas du husting. J'ai entendu M. Langevin dire qu'il était élu et que l'officier-rapporteur l'avait proclamé. Je suis allé en amateur à cette élection, je n'ai pas voulu m'en mêler. Lorsqu'on faisait circuler une réquisition demandant M. Langevin de se porter candidat, M. Hébert, l'officier-rapporteur, m'a demandé si je n'avais pas d'objection à signer cette réquisition. Il n'était pas alors officier-rapporteur. C'était au moins trois semaines avant l'élection ; il n'avait pas de réquisition à la main en me faisant cette demande. Je n'ai plus rien vu d'important après les scènes que j'ai décrites ; j'ai entendu ensuite le discours de M. Langevin. Le même jour je suis allé chez M. Hébert, et je lui ai dit : "Que diable avez-vous fait ?" Il me répondit : "J'ai fait la proclamation, impossible de faire autrement." Je repris : "Il me semble que vous avez reçu une motion demandant de mettre M. Pelletier en nomination ?" Il me répondit : "Je l'avais dans ma poche, mais cette motion m'a été remise avant le temps." Alors j'ajoutai : "Est-ce qu'on n'a pas fait d'efforts pour monter sur le husting et donner une nouvelle motion ?" Il me dit qu'il n'en savait rien, et qu'après avoir pris l'avis de gens de profession, il avait cru devoir proclamer M. Langevin, parce qu'il n'avait rien par devers lui. Je lui dis qu'il devait avoir entendu les cris de Pelletier ! Pelletier ! Il me répondit qu'il avait entendu des cris et qu'il n'avait pas distingué le nom de M. Pelletier, et qu'il ne lui restait d'autre chose à faire qu'à proclamer M. Langevin. La veille de la nomination je suis allé chez lui, il examinait sa commission, les writs, et me demanda si j'avais quelque expérience de ces choses. Je lui fis remarquer que ces documents n'étaient qu'en français et qu'il devait les avoir aussi en anglais ; quand il m'a dit qu'il avait pris des opinions légales, j'ai compris qu'il avait consulté les officiers en loi de la couronne, la veille de l'élection, qui était un jour de fête. M. Hébert me dit aussi qu'il avait vu M. Langevin et qu'il avait reçu des instructions de lui sur la manière de procéder.

Ceux qui ont donné l'ordre de m'assassiner à Saint-Roch, étaient tous là, excepté Duquet, que je n'ai pas vu, malgré qu'il y fut présent.

H. BLANCHET.

Rodolphe Tanguay, écuyer, avocat, de Levis, étant dûment assermenté, dit :

En réponse à M. Joly.—J'étais présent à l'élection de Québec-Centre le 9 juin dernier, j'étais à vingt-cinq ou trente pieds du husting. Je suis arrivé avant onze heures, j'ai attendu longtemps avant l'appel nominal ; tout le personnel de l'élection était arrivé sur le husting, la foule était en silence, et s'est tenue calme jusqu'au moment de l'appel nominal ; cependant j'avais remarqué un remue-ménage quelques minutes avant la nomination. J'ai vu l'officier-rapporteur, M. Hébert, et son député, lire des documents, après quoi j'ai vu l'officier-rapporteur se lever et annoncer qu'il proposait, c'est-à-dire mettre en nomination M. Langevin. En ce moment là il y eut des cris de Pelletier ! Poll ! J'étais au milieu de ceux qui criaient Pelletier ! Je crois qu'on pouvait les entendre de fort loin. Il y avait deux cents personnes à l'entour de moi qui criaient le nom de M. Pelletier ; c'est quand ces cris ont commencé que nous avons été refoulés vers la clôture, par les gens qui entouraient le husting. Je ne connais pas ces gens, je n'ai pu les juger que par leur extérieur, et j'ai compris qu'ils étaient là pour éloigner du husting les partisans de M. Pelletier. Ce qui m'a confirmé dans cette croyance, c'est qu'avant la nomination, j'ai vu de ces gens amener M. Gingras vers la clôture et d'autres le délivrer. Je ne suis pas électeur de Québec, je suis certain que c'est M. Gingras que j'ai vu traîner par ces gens ; quand nous avons été refoulés, beaucoup de personnes passèrent de l'autre côté de la clôture. M. L. Bourget, qui était près de moi, sortit par la barrière qui regarde l'Évêché. Je suis resté en dedans de la clôture, et je me suis dirigé vers l'aile du Conseil Législatif ; je n'ai pas osé avancer parce que je n'avais pas de confiance dans les gens qui étaient près du husting.

On m'avait dit avant l'appel nominal : " Allez donc voir les gens qui entourent le husting. " Et alors je rencontrai M. Gingras que l'on ramenait ; je n'ai pas cru devoir avancer plus loin. Quand je suis revenu après avoir été repoussé par les gens dont j'ai parlé, j'ai vu l'Hon. M. Langevin demander à la foule de faire silence et dire : " J'ai le plaisir de vous annoncer que je suis élu. " Ces paroles m'ont surpris, j'ai dit à Alexandre Chauveau, je crois : " Quant a-t-il été élu, il y a une ou deux minutes que nous avons laissé le hu-ting ! " J'ai eu les yeux fixés sur le husting, à part le moment où la foule a été repoussée, je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur proclamer M. Langevin.

En réponse à M. Langevin.—Je suis positif à dire que l'officier-rapporteur a annoncé que M. Langevin avait été proposé ; c'est ce que j'ai compris. Lorsque j'ai été écarté par la foule, j'étais sur la partie pavée du terrain du Parlement, à vingt-cinq ou trente pieds du husting. Quand M. Gingras a été entraîné, il était au bout du sud-ouest, c'était avant le commencement des procédés. Pendant que l'on se bousculait, je me suis dirigé vers la barrière du côté de l'évêché ; je ne suis pas sorti de l'enceinte, je suis allé du côté du Conseil Législatif ; j'étais à cent pieds du husting après le tumulte.

En réponse à M. Chapleau.—J'ai vu M. Langevin tâcher de faire faire silence à la foule. Lorsque l'on a crié je n'ai pas distingué le nom de M. Langevin parmi les cris ; quand M. Langevin, a parlé le silence s'est rétabli un peu. Les individus qui avaient éloigné les partisans de M. Pelletier s'étaient rapprochés du husting. M. Gingras a été refoulé quinze ou vingt pieds du husting, quelques minutes après je l'ai vu en liberté. Le bouscèlement a commencé lorsque l'on a crié le nom de M. Pelletier ; quand les partisans de ce dernier ont vu que l'on ne le proposait pas, ils ont crié son nom ; les gens qui entouraient le husting après les premiers cris se précipitèrent en s'éloignant du centre vers la circonférence comme projetés par une mine. Je veux dire que ces gens ont balayé du terrain les partisans de M. Pelletier, et les honnêtes gens qui se trouvaient au milieu ; j'étais à vingt-cinq ou trente pieds du husting ; je n'ai pas entendu le nom de M. Langevin pendant la nomination. Les gens qui se trouvaient autour de moi criaient le nom de M. Pelletier.

R. C. TANGUAY, avocat.

Témoignage de M. C. J. L. Lafrance.

Charles Joseph L. Lafrance, étant dûment assermenté, dit :—J'étais présent le jour de l'élection de Québec-Centre, le neuf juin dernier. La veille de l'élection des amis de M. Pelletier sont venus chez moi ; nous, les amis de M. Pelletier, savions qu'il y aurait beaucoup de difficultés à mettre M. Pelletier en nomination. Nous avons préparé quatre motions qui devaient être remises à quatre personnes différentes afin d'avoir plus de chance d'en faire arriver une à l'officier-rapporteur. La motion qui m'est présentée ici est une de celles qui ont été préparées. Je reconnais la signature C. J. L. Lafrance qui s'y trouve comme ma signature. Le bruit courait alors qu'on avait formé une organisation pour enlever l'élection de force. Le matin même de l'élection je reçus une lettre par laquelle un ami m'informait que la veille au soir il avait été formé une organisation ; on m'y disait d'être sur mes gardes et de me tenir loin de la foule. Le jour de l'élection j'ai vu passer devant chez moi une bande d'individus qui se rendaient au Parlement ; l'un d'eux portant un lice-coquin. En arrivant au Parlement j'ai demandé si une motion avait été remise à l'officier-rapporteur. On me répondit que Jérôme Gingras avait remis la sienne. Pendant la lecture du writ des cris se firent entendre de Langevin ! et Pelletier ! et pendant que je criais, en agitant mon chapeau, M. Vohl, opticien, me désigna du doigt à M. Ls. Amiot en ayant l'air de se moquer de moi. Lorsque l'officier-rapporteur demanda aux électeurs : " qui voulez-vous élire ? " Nous nous-mêmes à crier le nom de M. Pelletier. Aussitôt la canaille qui entourait le husting se retourna vers nous et j'entendis dire : pas d'opposition, on n'en veut pas. En même temps on frappa Chs. Côté, qui était à cinq pieds de moi. Je ne connais pas ceux qui étaient autour du husting. Je sais que c'était des gens d'élection, il y avait parmi eux un nommé

Robert, m'a-t-on dit. Je ne les connais que de figure, je n'ai pas de relation avec eux.

Question.—Connaissez-vous qui commandait ces gens ?

Réponse.—Absolument non, mais dans mon opinion, Ignace Fortier était l'organisateur, c'est là ma conviction. Lorsque la foule se rua sur Côté, il y eut une reculade, je reculai de quelques pieds et je laissai passer ces individus de chaque côté de moi, personne ne me frappa. J'avais cessé un instant de regarder l'officier-rapporteur et lorsque je me retournais de son côté, je vis M. Langevin dire aux électeurs : je vous remercie de m'avoir élu. Je n'avais pas entendu l'officier-rapporteur proclamer M. Langevin élu, mais seulement dire aux électeurs, qui voulez-vous élire ; c'est deux ou trois minutes après cela que j'ai vu M. Langevin se proclamer. J'ai crié le nom de M. Pelletier quand l'officier-rapporteur a fait ces questions. Quand l'officier-rapporteur a fait cette question, il s'en est suivi un tumulte. J'ai regardé pour voir si mes amis avaient été battus. Je vis alors Ignace Fortier venir dans ce peloton où l'on se chamaillait et dire à la canaille " Venez-vous en." Quelqu'un fit remarquer alors que cette conduite était honteuse. Fortier dit alors " Vous n'avez pas d'affaires ici, tenez-vous tranquilles, vous avez beau." Dans le même temps Fortier me vit et me regarda en pleine figure, et j'avancai pour entendre le discours et vis une garde se placer avant, derrière et à côté de moi. C'était une garde de deshonneur, qui semblait posté là pour m'écraser si je criais ; c'était mon opinion, d'autant plus que je les ai entendus se moquer de moi. J'ai remarqué une organisation autour du husting. Il n'y avait pas moyen d'y aborder. Lorsque l'on a crié Pelletier ! l'officier-rapporteur a dû entendre. M. Hébert m'a dit au conseil-de-ville qu'il avait parcouru une rue avec une requisition en faveur de M. Langevin. Je ne puis pas préciser combien de temps avant l'élection cela se passait. Je suis positif que l'officier-rapporteur disait : " Qui voulez-vous élire " ; lorsque la foule s'est précipitée sur nous. J'étais à vingt pas du husting pendant que l'on nous bousculait, je n'ai reculé que de quelques pieds ; cette bousculade n'a duré qu'une ou deux minutes, plus ou moins. Je ne puis préciser à quel temps M. Hébert m'a parlé de sa requisition, je ne sais s'il était officier-rapporteur dans le temps. Je ne connais pas les individus qui entouraient le husting. On m'a nommé un M. Robert ; c'était des gens mal vêtus, ivres, qu'on rencontre en temps d'élection. J'en ai vu qui étaient ivres et que je ne connais pas. Je ne me rappelle pas d'avoir vu Jérôme Gingras ; il y avait trois cents personnes en tout à l'assemblée, environ cent paraissent former une ceinture autour du husting. Je suis arrivé au Parlement quelques minutes après-midi ; au coup de canon de midi, j'étais devant les bureaux du *Journal de Québec*, et en attendant le canon, je me suis hâté de me rendre au Parlement ou j'arrivai deux ou trois minutes après. Il y avait une vingtaine de personnes sur le husting. Je n'ai pas essayé de m'y rendre, je n'avais pas voulu tenter d'y monter, je n'ai vu personne de nos amis ; il y avait du danger à le faire. Je connais Ignace Fortier, je l'ai vu venir chercher ses gens et les ramener ; je n'ai pas vu d'amis de M. Pelletier sur le husting. Les gens qui se jetaient sur les amis de M. Pelletier avaient l'air déterminé d'emporter l'élection. Je suis persuadé que nous aurions gagné l'élection si nous avions été libres.

C. J. L. LAFRANCE.

Séance du 28 novembre 1871.

François-Régis Lepage, huissier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dit :

En réponse à M. Joly.—J'ai eu connaissance de ce qui s'est passé à l'élection de Québec-Centre, le 9 juin dernier ; j'y étais présent ; j'ai entendu la lecture des writs par l'assistant de l'officier-rapporteur, M. Hébert. J'ai entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs qui ils désiraient nommer pour les représenter ; les électeurs ont crié le nom de M. Pelletier, et celui de M. Langevin ; moi-même j'ai crié Pelletier, et j'ai demandé le poll. Il y avait beaucoup de personnes qui criaient le nom de M. Pelletier ; elles criaient assez fort pour être entendues de l'officier-rapporteur.

Nous avons crié jusqu'à ce qu'on dit qu'il était inutile de le faire plus longtemps; on pouvait nous entendre de l'Évêché. Après que l'officier-rapporteur eut demandé aux électeurs, tous les partisans de M. Pelletier ont crié son nom à l'officier-rapporteur; alors M. Langevin a dit à la foule: vous n'avez pas besoin de crier, l'officier-rapporteur vient de me proclamer élu. Cette nomination m'a surpris. Avant que M. Langevin se soit proclamé élu, je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur le proclamer; dix ou quinze minutes avant midi, j'ai vu Jérôme Gingras remettre un document sous enveloppe à l'officier-rapporteur, qui l'a lu et l'a remis à M. Langevin; je ne sais pas ce que ce document est devenu après. Je n'ai pas vu sur le husting d'amis de M. Pelletier, excepté Jérôme Gingras, lorsqu'il y est allé pour remettre la motion, personne étant admis à y monter ou à en approcher, après la question de l'officier-rapporteur aux électeurs. Je n'ai pas vu d'amis de M. Pelletier au husting, M. Pelletier n'y était pas lui-même.

Question par M. Joly.—Avez-vous remarqué aux pieds du husting et autour, une bande d'hommes qui paraissaient organisés pour empêcher les électeurs de M. Pelletier de s'approcher du husting, et est-ce que l'officier-rapporteur n'aurait pas pu les voir?

Réponse.—Dès que M. Jérôme Gingras fut descendu du husting, j'ai remarqué M. Plamondon, du Bureau de Poste, garder la porte du husting, et une bande d'hommes qui se tenaient autour; j'ai remarqué l'officier-rapporteur lorsqu'il a fait sa question au peuple. Tout s'est passé sous les yeux de l'officier-rapporteur. J'étais alors près de M. Gingras et Charles Côté, à dix-huit pieds du husting; il était difficile d'en approcher.

En réponse à M. Langevin.—A quelle distance étiez-vous du husting? J'étais à huit ou neuf pieds. Je n'en ai jamais été éloigné de plus de dix-huit. J'ai vu assaillir Charles Côté; j'étais alors près de lui. Il fallait se tenir à une certaine distance du husting, de crainte d'être attaqué. J'ai vu Jérôme Gingras entrer dans le husting, pour remettre sa lettre à l'officier-rapporteur, et sortir; dans ce temps-là, le poll n'était pas aussi bien gardé qu'après.

En réponse à M. Chapleau.—Jérôme Gingras a-t-il parlé à l'officier-rapporteur? Il lui a parlé probablement; j'étais à dix-huit pieds. Les gens sur le husting n'ont pas molesté M. Gingras; je n'ai pas essayé de me rendre au husting, il était impossible d'y arriver. Charles Côté a tenté d'y aller, et il a été assailli au moment où l'officier-rapporteur faisait sa demande, et sous ses yeux; Côté devait être alors à sept ou huit pieds du husting; j'ai crié à pleins poumons le nom de M. Pelletier; je ne suis pas électeur de Québec-Centre, mais de Québec-Ouest. J'ai toujours regardé l'officier-rapporteur, j'étais au milieu de la foule; je ne suis pas retourné. Après avoir mis M. Langevin en nomination, l'officier-rapporteur n'a pas parlé; deux secondes après, M. Langevin a monté sur un banc et a fait son discours. Avant le discours de M. Langevin, l'officier-rapporteur a dit: "Qui nommez-vous pour candidat?" De suite M. Langevin a dit: "Pas besoin de crier." J'ai vu le docteur Blanchet dans la foule; je ne sais s'il était plus près que moi du husting. Je n'ai pas vu M. Langevin demander à la foule, par signes, de faire silence. J'ai vu l'enveloppe qui renfermait la motion, elle était jaune; je l'ai vu la veille, à l'assemblée chez M. Lafrance. J'ai crié le nom de M. Pelletier tant que j'ai pu.

F. LEPAGE.

M. Dubord (Noël), marchand de tabac, étant dûment assermenté, dit:—J'étais présent à l'appel nominal de Québec-Centre, l'été dernier. Je ne me suis pas approché très près du husting, parceque j'ai cru qu'il y avait du danger à le faire, car il y avait une bande d'hommes engagés et payés pour M. Langevin, afin d'empêcher les amis de M. Pelletier de crier son nom et de le proposer. J'étais à vingt-cinq ou trente pieds du husting. Cette bande d'hommes dont j'ai parlé, était près du husting et l'entourait; à midi, j'ai entendu lire les documents. Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs de se choisir un candidat.

Après la lecture des papiers, j'ai vu M. Langevin faire signe à la foule de se tenir tranquille et dire "Je suis élu"; après la lecture des documents et avant le discours de M. Langevin, les amis de M. Pelletier ont été poursuivis par ceux qui entouraient le husting; j'ai été poursuivi moi-même et je me suis sauvé. Les cris de "Pelletier, Pelletier" étaient assez forts pour être entendus de l'officier rapporteur et des gens sur le husting. Avant que M. Langevin ait fait son discours, je n'ai ni vu ni entendu l'officier-rapporteur le proclamer élu.

En réponse à M. Chapleau.—Je ne connais pas les gens qui étaient autour du husting; après la lecture des documents, j'ai regardé du côté du husting jusqu'au moment où M. Langevin a parlé; j'ai entendu la lecture des documents, mais je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur dire à la foule, "qui choisissez-vous pour candidat." Il s'est écoulé trois ou quatre minutes entre la lecture et le discours. Je ne me rappelle pas avoir vu l'officier-rapporteur parler à quelqu'un; je n'ai vu personne demander à l'officier-rapporteur de monter sur le husting; je suis arrivé près du parlement à onze heures et quart ou à onze heures vingt; j'ai vu Jérôme Gingras, il était arrivé là avant moi. Je n'ai pas vu Charles Côté essayer d'aller au husting; M. Jérôme Gingras m'a parlé après mon arrivée et m'a annoncé que la motion mettant M. Pelletier en nomination avait été remise par lui à l'officier-rapporteur; nous sommes restés ensemble; nous avons été quelque temps à la même distance; je ne suis pas toujours resté à la même place, j'ai reculé quand la bande d'hommes s'est avancée; quand je suis revenu j'ai vu Charles Côté, il a été frappé où nous étions d'abord et d'où je m'étais éloigné de cinq ou six pas; on me dit que M. Langevin avait payé la bande qui entourait le husting, je ne le sais pas autrement. Je suis électeur de Québec-Centre; après la lecture des documents, j'ai entendu M. Langevin dire aux électeurs: "Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi." Je n'ai pas vu M. Pelletier sur le terrain.

N. DUBORD.

Séance du 29 novembre 1871.

Joseph Caouette, serviteur à l'évêché de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:

En réponse à M. Fournier.—J'ai vu une partie de l'élection de Québec-Centre, je suis resté cinq ou six minutes sur le trottoir, puis je suis parti et je suis revenu, et je me suis toujours tenu sur le trottoir près de la porte de cour ou sur la petite galerie. Je connais M. Hébert, l'officier-rapporteur, je l'ai vu sur le husting, ainsi que l'honorable M. Langevin; de l'endroit où j'étais, j'ai entendu crier le nom de M. Pelletier. J'ai entendu lire les papiers en anglais; c'est alors qu'on criait le nom de M. Pelletier; j'étais à une trentaine de pas du husting, à la porte de cour de l'archevêché. Le husting se trouvait près du corps principal de la bâtisse, et de l'aile nord. J'ai entendu crier le nom de M. Pelletier. Comme M. Hébert se trouvait plus près que moi de ceux qui criaient, il a dû mieux entendre que moi; j'ai aussi entendu crier le nom de M. Langevin.

En réponse à M. Langevin.—C'est pendant que l'officier-rapporteur, ou le jeune homme qui était avec lui lisait que j'ai entendu crier le nom de M. Pelletier. Il y avait trente ou quarante pas entre l'endroit où j'étais et le husting, à peu près; je n'ai pas mesuré la distance. Je ne sais pas combien de temps je suis resté sur le trottoir; je me suis absenté dix ou peut-être cinq minutes. Pendant que j'étais là, près de l'archevêché, l'officier-rapporteur, ou le jeune homme, lisait; je me suis absenté, et quand je suis revenu, M. Langevin faisait son discours.

Sa

JOS. † CAOUCETTE.

maïque.

Louis-Honoré Fréchette, avocat, de Lévis, étant dûment assermenté, dépose et dit :

J'étais présent à l'élection de Québec-Centre; c'était le neuf juin dernier; et je me suis placé dans un endroit favorable de façon à tout voir; le matin j'avais rencontré M. F. X. Dery, qui me demanda si j'allais à l'élection; je lui répondis que non, alors M. Dery me dit: Vous savez que nous avons un candidat, M. Pelletier; nous avons décidé de le mettre en nomination, nous serons un grand nombre pour le soutenir. M. Dery, me dit de plus, que l'on supçonnait qu'il y avait une bande organisée pour empêcher les partisans de M. Pelletier, et qu'en conséquence l'on avait pris des mesures pour déjouer leur projet en préparant un certain nombre de motions mettant M. Pelletier en nomination. Je crois qu'il me dit qu'il y en avait huit. Quelque temps après je me rendis dans un des bureaux du Conseil Législatif, dans celui de M. Faucher ou de M. Légaré, je ne puis pas dire lequel. De la fenêtre de l'un de ces bureaux j'ai pu voir ce qui se passait sur le husting et auprès.

Vers le temps fixé pour l'élection, nous avons vu M. Langevin, accompagné de ses amis et partisans; je dois dire ici qu'il y a une circonstance que je ne me rappelle pas exactement: je ne sais si la bande de fiers-à-bras qui ont présidés à cette election se trouvaient autour du husting à l'arrivée de M. Langevin ou s'ils sont arrivés en même temps que lui. Je suis sous l'impression qu'ils sont arrivés à sa suite. Aussitôt que M. Langevin fut entre dans le husting, j'ai vu une bande d'individus entourer le husting; les trois quarts d'entre eux, mal vêtus et déguenillés, paraissaient ivres; je me suis aperçu par leurs actes et leurs paroles qu'ils étaient organisés et obéissaient à un chef dont on entendait les mots de commandement. J'ai eu connaissance pendant les procédés que quelqu'un, que je ne connaissais pas, s'est approché du husting, soit pour y entrer, soit pour parler à quelqu'un, et que le chef de ces voyoux l'a fait chasser en lui disant: "Vous n'avez pas d'affaires ici" avec un accent qui n'admettait pas de réplique. Sitôt que l'officier-rapporteur eut fini la lecture de ces documents, il demanda aux électeurs de choisir leur candidat. Alors les messieurs qui se trouvaient sur le husting, et la canaille qui se trouvait en bas, se sont mis à crier le nom de M. Langevin avec force "Hourah"! à n'en plus finir. Il y avait comme une ligne de séparation entre la bande qui se trouvait en bas et le peuple; il y avait comme un cercle sanitaire entre eux. De l'endroit où j'étais placé je me trouvais plus près de cette bande que des électeurs; ces individus criaient très fort; j'entendais surtout le nom de M. Langevin, mais j'ai aussi entendu le peuple, c'est-à-dire, les citoyens respectables crier le nom de M. Pelletier et demander le poll. Il était facile de s'apercevoir que c'était une tactique de la part de cette bande de fiers-à-bras d'empêcher les électeurs et leur demande d'arriver jusqu'au husting. Dans mon opinion, il a été impossible à l'officier-rapporteur de ne pas entendre le nom de M. Pelletier et la demande d'un poll, à moins qu'il ne soit affligé d'une surdité considérable. Pendant que l'on criait, j'ai vu un citoyen (que l'on m'a dit plus tard être M. Jérôme Gingras) partir à la course, portant quelque chose dans sa main, un papier blanc, je crois; il s'est précipité vers le husting en se frayant un passage au milieu de la bande de voyoux. Il a réussi à arriver jusqu'au husting, et dans le brouhaha j'ai cru remarquer qu'il disait un mot à l'officier-rapporteur et lui donnait le papier qu'il tenait à la main. Aussitôt après, sur un signe du chef, plusieurs individus de la bande se précipitaient sur lui en le reconduisant jusqu'à la clôture, en lui donnant soit des coups de poing, des coups de pied, ou des coups de bâton. Je ne sais, il s'en suivit un grand tumulte. Nous avions alors les yeux tournés vers les gens qui se battaient. La seule chose dont j'ai eu connaissance ensuite, est celle-ci. J'ai vu M. Langevin se lever et dire aux électeurs: "Je vous remercie de m'avoir élu à l'unanimité," ou quelque chose dans ce genre là; il s'en est suivi naturellement un nouveau tumulte à la suite de ce fait singulier, suivant moi. M. Langevin a commencé son discours et je suis parti.

En réponse à M. Fournier.—Je n'ai pas vu M. Dery pendant les procédés; je l'ai rencontré, le matin, en ville. Je n'ai pas eu connaissance d'aucune proclamation de l'officier-rapporteur. M. Hébert n'a fait aucun signe pour appaiser la foule; il était passif, et il avait l'air de s'entendre avec les gens qui étaient au bas du husting.

En réponse à M. Chapleau.—Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur mettre M. Langevin en nomination; je l'ai entendu demander aux électeurs de se choisir un candidat. Je ne connais des gens au bas du husting que M. Plamondon. C'était pendant qu'on maltraitait celui qu'on m'a dit plus tard être M. Jérôme Gingras, qui s'éloignait, que j'ai entendu M. Langevin se proclamer élu, et tout le monde criait: "Comment ça! ce n'est pas vrai!"

(Signé,)

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

M. Henri-Thomas Taschereau, avocat, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dit:

Pendant les procédés de l'élection, j'étais sur la galerie de la maison de M. LaRue, en face du parlement; les procédés étaient commencés quand je suis arrivé; j'étais à une distance de quatre-vingts pas au moins du husting. J'ai entendu la réponse des électeurs à l'interpellation de l'officier-rapporteur. J'ai distingué parmi les cris les noms de M. Langevin et de M. Pelletier, et "poll! poll!" J'ai ensuite vu M. Langevin s'adresser aux électeurs; je ne comprenais pas tout ce qu'il disait; j'ai distingué quelques mots, mais quant aux cris poussés par la foule, j'ai entendu parfaitement. J'ai distingué un double concert de voix; les partisans des deux côtés ont crié avec énergie. Je pense que l'officier-rapporteur devait entendre les noms de M. Pelletier et de M. Langevin.

Je connais M. F. X. Gingras, le pétitionnaire dont on me montre le nom sur la liste électorale de Québec-Centre et inscrit comme suit: Frs.-X. Gingras, aubergiste, 38, rue St. Gabriel. M. Pelletier n'était pas sur le terrain, n'étant pas en ville.

(Signé,)

HENRI T. TASCHEREAU.

Joseph-Octave Fontaine, employé aux Travaux Publics, étant dûment assermenté, dépose et dit:

J'ai eu connaissance des procédés d'élection de Québec-Centre le neuf juin dernier, j'étais vis-à-vis l'aile nord des édifices du Parlement, et d'où je pouvais voir le husting et la foule qui l'entourait. Après la lecture des documents, j'ai entendu la foule crier les noms de Pelletier et Langevin; je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur proclamer M. Langevin, j'étais à parler avec quelques amis. Je crois que l'officier-rapporteur, M. Hébert, pouvait entendre les cris poussés par la foule.

(Signé,)

J. O. FONTAINE.

Séance du 30 novembre 1871.

Témoignage de M. Chouinard, écuyer.

Mathias Chouinard, écuyer, avocat, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dit:

En réponse à M. Fournier.—J'étais présent à l'élection de Québec-Centre le 9 juin dernier. Je suis arrivé au lieu de l'appel nominal un peu avant l'arrivée de M. Langevin et de ses amis, dont quelques-uns sont montés sur le husting. Je suis arrivé environ dix minutes avant l'officier-rapporteur. Quelque temps avant l'arrivée de M. Langevin, j'ai vu Ignace Fortier aller chercher, à une cinquantaine de pas du husting, un groupe d'hommes parmi lesquels plusieurs paraissaient excités par la boisson, et les placer autour du husting. Je ne connais pas du tout les gens qui composaient ce groupe, seulement j'ai bien vu que plusieurs de ces personnes étaient ivres, louvoyant à droite et à gauche, et qu'ils avaient l'air d'être conduits par M. Ignace Fortier, comme s'il eût été leur chef; ces gens ne paraissaient pas être des électeurs. Ils étaient ce qu'on appelle une populace tumultueuse, composée pour la plupart de gens déguenillées. Le député officier-rapporteur a lu les documents ordinaires; cette lecture était à peine finie que les cris répétés de Langevin! Lan-

gevin ! Pelletier ! se sont fait entendre. Ces cris se mêlaient et formaient une confusion assez considérable. J'étais à cinq ou six pas du husting, et j'ai entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs qui ils choisissaient pour les représenter. La voix était couverte par les cris répétés de Langevin ! Pelletier ! Pelletier ! pendant deux ou trois minutes ; ces cris ont été répétés d'une voix si forte qu'on pouvait les entendre à deux ou trois cents pas. Je ne suis pas positif à dire si c'est avant ou après la lecture des documents que j'ai vu M. Jérôme Gingras apporter au husting un papier, et le remettre à l'officier-rapporteur.

Après que la foule eût poussé les cris de Langevin ! Langevin ! Pelletier ! Pelletier ! j'ai vu l'hon. M. Langevin étendre les bras et les mains vers la foule et je l'ai entendu dire aux électeurs " Ecoutez messieurs, écoutez un peu, je suis élu unanimement," et je l'ai entendu répéter ces paroles, ou d'autres analogues, à plusieurs reprises. Une partie des électeurs pendant ce temps là continuait à crier le nom de M. Pelletier et demandait un poll. J'ai entendu le discours de M. Langevin en français, je suis parti lorsqu'il a commencé à parler en anglais.

Question de M. Fournier.—Pouvait-on distinguer le nom de M. Pelletier seul ? Les noms de Langevin ! Pelletier ! pouvaient être entendus séparément à une grande distance et bien distinctement. J'ai vu des gens placés plus près que moi du husting crier le nom de M. Pelletier, j'étais éloigné du husting de cinq à six pas.

Question.—Avez-vous entendu l'officier-rapporteur proclamer M. Langevin élu ?

Je ne l'ai pas entendu ; il y avait alors beaucoup de confusion. L'officier-rapporteur aurait pu parler sans que je l'entendisse ; s'il a parlé, ça dû être à voix basse, j'ai suivi de près tout ce qui se passait.

Question de M. Langevin.—Je suis avocat, je ne suis pas l'associé de M. Pelletier et je ne suis pas dans son bureau ; nos affaires n'ont rien de commun. Je suis dans le bureau de M. L. Baillargé, avocat ; M. Pelletier est aussi dans ce bureau. Nous sommes tous trois dans ce bureau de M. Baillargé ; je pense que c'était un peu après midi que les procédés ont commencé. Je ne suis pas positif à dire si c'était avant ou après la lecture des documents que j'ai vu Jérôme Gingras monter sur le husting. J'ai été surpris de le voir pénétrer jusque là, parce que j'avais vu refuser l'entrée du husting à plusieurs personnes. Je l'ai vu monter sans difficulté ; je l'ai vu remettre le papier à M. Hébert, et personne ne le maltraitait.

En réponse à M. Chapleau. —J'ai regardé du côté du husting tout le temps avant le discours de M. Langevin. J'ai vu tout ce qui s'y passait. J'ai entendu l'officier-rapporteur demander aux électeurs de choisir leur candidat ; après cela, la première chose que j'ai remarqué c'était M. Langevin s'entretenir avec M. Hébert ; et puis faire des signes à la foule. Il étendait les mains vers la foule comme pour la calmer, et pour lui adresser la parole. Je n'ai pas entendu l'officier-rapporteur dire à la foule : je mets M. Langevin en nomination.

Question.—Combien s'est-il écoulé de temps entre le moment où l'officier-rapporteur a posé ses questions à la foule et le moment où M. Langevin a pris la parole ?

Réponse.—Deux ou trois minutes à peu-près.

Question.—Avez-vous vu quelques électeurs essayer d'aller près du husting et être repoussés par la foule amenée par Ignace Fortier ?

Réponse.—Je n'ai remarqué rien de semblable. La chose a pu être essayée hors ma connaissance. J'ai vu près du husting un nommé Plamondon, que je crois employé au bureau de la poste. Je ne me rappelle pas avoir vu quelqu'un s'approcher du husting et demander quelque chose à l'officier-rapporteur.

En réponse à M. Ouimet. —Il y a deux avocats à Québec du nom de Pelletier : l'un s'appelle Cyrías et l'autre Pantaléon ; je pense que M. Pantaléon Pelletier n'était pas en ville le jour de l'élection.

M. CHOUINARD.

Déposition de Elisée Beaudet, écuyer.

Elisée Beaudet, marchand, de la maison Chinic et Beaudet, de la cité de Québec, étant assermenté, dit :

En réponse à l'Hon. M. Langevin.—J'étais présent à l'élection de Québec-Centre le 9 juin dernier ; j'étais l'un de ceux qui ont accompagné l'Hon. M. Langevin au husting, nous étions au nombre d'environ cinq à six cents en partant de la maison de M. Langevin. C'étaient des citoyens de Québec et des plus influents. J'ai remarqué parmi eux l'Hon. M. Chauveau, M. Glover, M. Têtu (Vital), M. Garneau, maire de Québec, MM. Joseph & Ferdinand Hamel, M. le docteur Robitaille, M. Louis Amiot. Il y avait aussi une foule d'autres citoyens remarquants. J'ai vu aussi des ouvriers bien connus, bien respectables et tous électeurs : MM. Breton, Mathien, Chateaubert. Le commerce était aussi représenté par nos plus riches marchands. J'ai vu entre autres M. D. C. Thompson Henry Fry, Robert Hamilton et autres. Quant nous sommes arrivés, je ne me rappelle pas si M. Hébert était arrivé avant nous ; mais je l'ai vu sur le husting. Nous nous sommes rendus environ vingt minutes avant midi. J'ai vu arriver au husting M. Jérôme Gingras, qui m'a remis lui-même un papier que j'ai donné à l'officier-rapporteur. Il n'a éprouvé aucune difficulté à monter sur le husting, ni pour s'en retourner. J'ai montré ce papier à M. Hall, je crois, et à M. W. W. Scott, conseiller de ville, et je l'ai remis à l'officier-rapporteur, après avoir jeté les yeux sur les premières lignes de ce papier. L'entrée et la sortie du poll paraissait libre ; j'ai vu plusieurs citoyens y entrer et sortir. Personne ne les a gênés. A midi, les procédés ont commencé. Je crois qu'il était l'heure fixée pour la nomination. Il y avait alors sept à huit cents personnes sur le terrain du Parlement. Après la lecture du document, M. Hébert a demandé à la foule de se choisir des candidats en leur disant : "Qui voulez-vous pour vous représenter." Alors la foule répondit : "M. Langevin." Je n'ai pas entendu d'autres noms dans le moment où l'officier-rapporteur a posé cette question.

Dix minutes avant le commencement des procédés, j'ai entendu le nom de M. Pelletier. Après la question posée par l'officier-rapporteur aux électeurs, l'Hon. M. Chauveau, M. Hall et moi-même, tous électeurs, avons demandé à l'officier-rapporteur de mettre M. Langevin en nomination et de le proclamer élu, parce que tous les électeurs étaient unanimes à le demander. L'officier-rapporteur a annoncé cela aux électeurs ; je ne me rappelle pas dans quels termes il a proclamé M. Langevin élu. Après la proclamation, M. Langevin est monté sur une chaise et alors j'ai entendu plusieurs personnes demander le nom de M. Pelletier. M. Langevin dit aux électeurs : "Je suis élu." Après que les électeurs eurent mis M. Langevin en nomination, l'officier-rapporteur a annoncé ce fait aux électeurs ; M. l'officier-rapporteur a ensuite dit à la foule : "M. Langevin est élu représentant de Québec-Centre." Alors M. Langevin s'adressa à la foule.

Question.—Par les faits et gestes de l'officier-rapporteur, que pensez-vous de sa conduite ?

Réponse.—Il a lu tous les documents, a posé les questions ordinaires aux électeurs, leur a annoncé que M. Langevin était en nomination, ensuite qu'il était élu.

En réponse à M. Fournier.—Je suis arrivé au husting à midi moins vingt avec M. Joseph Hamel, à la suite de M. Langevin. Je connais M. Jérôme Gingras, et je l'ai vu remettre un papier vers midi moins dix. M. Jérôme Gingras s'est approché du husting et m'a donné ce papier en me demandant de le remettre à l'officier-rapporteur. Je le passai à M. Hall, qui me le rendit et le donnai à M. Hébert. En jetant les yeux sur les premières lignes j'ai vu que l'on y mettait M. Pelletier en nomination. J'y ai lu les noms de M. Evanturel et du Dr. Baillargeon. Le papier que l'on me montre en ce moment est celui que j'ai vu alors. Je reconnais ce papier comme celui qui m'a été remis par Jérôme Gingras. Quand je suis arrivé au husting, il y avait plusieurs personnes sur le terrain.

Question.—Avez-vous remarqué autour du husting certaine classe de gens qui n'étaient pas de la division ?

Réponse.—J'ai remarqué plusieurs personnes de Québec, et d'autres que je ne connaissais pas. J'ai vu M. Audet et M. Giroux; je ne me rappelle pas avoir vu Ignace Fortier. J'ai vu Plamondon, du bureau de poste. Je ne connais pas Charles Bélanger.

M. Fournier. — Je vous demande de décrire quelle sorte de gens entouraient le husting ?

Réponse.—Il y avait des gens que je ne connais pas; il y avait des citoyens de Québec. Il y avait en face du husting un individu qui faisait du tapage et qui paraissait ivre. On l'a emmené hors de la foule. Entre le temps où l'officier-rapporteur a posé ses questions au peuple et le moment où il a proclamé M. Langevin élu, il s'est écoulé deux ou trois minutes.

Question.—Pendant ces deux ou trois minutes avez-vous entendu le nom de M. Pelletier ?

Réponse.—Je n'ai entendu que le nom de M. Langevin. Je n'ai entendu le nom de M. Pelletier que dix minutes avant la lecture des writs et après que l'officier-rapporteur eut proclamé M. Langevin élu, lorsque ce dernier s'est adressé à la foule. Les électeurs qui ont proposé M. Langevin sont l'honorable M. Chauveau, M. Hall et moi-même, et nous avons fait une demande verbale. Je savais dans ce temps-là que l'officier-rapporteur avait entre ses mains une proposition demandant la mise en nomination de M. Pelletier. Je puis jurer que je n'ai entendu que le nom de M. Langevin entre la question de l'officier-rapporteur et la proclamation. Je jure que les cris de M. Pelletier n'ont pas été incessants depuis la question de l'officier-rapporteur jusqu'au moment du discours de M. Langevin.

(Signé), E. BEAUDET.

M. George Hall, grocer, Quebec, being duly sworn, said:

I was present at the election which took place, in Quebec-Centre, on the ninth day of June last. I arrived on the Parliament ground about twenty minutes before twelve, with the honorable Mr. Langevin, and other gentlemen that followed him, all of whom belong to the first class of our society. I never saw a better class of persons, they were all respectable and most of them wealthy. I think that the returning-officer, Mr. Hébert, was on the ground before we arrived; I have not seen any person giving a paper to the returning-officer. At twelve o'clock, the returning-officer stepped forward to read his commission and other papers, which were afterwards read in french by his deputy. After these proceedings, the returning-officer addressed the electors, and said: "Whom do you choose as your candidate?" We, the electors generally, almost the whole of them, answered: "The honorable Mr. Langevin." After this answer, the honorable Mr. Chauveau nominated Mr. Langevin; Mr. Chauveau was standing on the left of the returning-officer, and I at his right. Other gentlemen proposed and seconded the proposition, among them were the honorable Mr. de Lory, the honorable Mr. McGreevey, Mr. Beaudet, W. W. Scott, merchant, of Lower-Town. After the nomination, the returning-officer hesitated some time, two or three minutes, and if there is no other candidate, I must proclaim Mr. Langevin elected, and he proclaimed him. He waited longer than it was necessary. I may state here that I have been a supporter of Mr. Langevin for eighteen years. The access to the husting was free; I saw several persons coming in or going out as they chose, and no one interfered with them. There were from four to five hundred persons on the ground, about twenty persons were on the hustings; as far as I can remember, it was the largest electoral meeting I have ever seen, one of the largest in the division, and the most orderly.

In answer to Mr. Joly.—I seconded, with other gentlemen, the proposition nominating Mr. Langevin. When I said that nearly all Mr. Langevin's friends belonged to the best class of society, I meant that most of them were of high standing and very wealthy, but all of them were respectable. There was no disreputable person amongst them.

Question.—Did you notice a band of rowdies or disorderly persons around the hustings, and did you not see them preventing or trying to prevent every person, except Mr. Langevin's friends, from approaching the hustings?

Answer.—I have not seen any, as far as I could see.

Question.—Did you notice any fighting in the crowd?

Answer.—I have noticed some noise on the extreme left, at a great distance from the hustings; I could not see what was the cause of this noise.

Question.—Did you not notice any commotion?

Answer.—I saw no commotion except the noise I have just mentioned.

Question.—Did you hear any person shouting the name of Pelletier?

Answer.—I have heard the name of Mr. Pelletier before the nomination and afterwards when Mr. Langevin got upon a chair to speak, after he had been proclaimed; between the time the returning-officer asked the electors to name their candidates and the time Mr. Langevin spoke, I never heard the name of Mr. Pelletier shouted, that is the reason I wondered why the returning-officer did not proclaim Mr. Langevin immediately; he hesitated two or three minutes, had I been in his place I should have proclaimed Mr. Langevin much sooner. I have not seen any rowdies before or around the hustings; I have seen a man intoxicated, he came on the hustings but was removed shortly after, he seemed to be indifferent to what was going on, the meeting was very quiet. I have seldom seen one so orderly. Mr. Hébert was impassive and quite all the time. After the proclamation a few electors appeared to be taken by surprise, and they shouted the name of Mr. Pelletier. I heard Mr. Hébert proclaiming Mr. Langevin duly elected; he spoke in french; I think he proclaimed him in english also but I do not remember.

Question.—Did you see any friends of Mr. Pelletier on the hustings?

Answer.—I did not know who his friends were.

In answer to Mr. Holton—Mr. Langevin was followed when he left his place for the hustings by over one hundred to one hundred and fifty persons; the whole of them did not go upon the platform; only about twenty were there and there was place for more, but the remainder stood outside, the cries of Langevin in front of the hustings were almost continuous.

Question.—Were they loud enough to drown the voices of those who might have shouted the name of Mr. Pelletier?

Answer.—I do not think so; they were not vehement enough for that; I might have heard the name of M. Pelletier if it had been called.

Question.—You seem to have taken great interest in that election?

Answer.—No, I did not think it was necessary, because no serious opposition was expected. Before the election few people spoke about it, but it was reported that they had given up all idea of opposing Mr. Langevin. If it had been a serious opposition I would have gone in with much warmth. I would have canvassed a great part of the division myself. The nomination was peaceable all through. I have never seen a more orderly meeting.

Question.—What was the reason the friends of Mr. Langevin went to the hustings in such a vast number and so long before the time fixed for the nomination?

Answer.—There was no reason that I know of, except that we desired to be there in time; we mustered before the house of Mr. Langevin. I would state here that I have no feeling against Mr. Pelletier and that he is one of my friends. I know him to be a gentleman. I heard that a paper had been placed in the hands of the returning-officer. I did not read it. I was told before the election that a paper purporting to be a nomination had been given to Mr. Hébert. I have been a member of the Quebec Corporation, and I sat in the Recorder's Court many times, when I fulfilled the duties of the Recorder in his absence; I have never seen before the Court any of the persons that were around the hustings on nomination day. I saw the paper in the hands of the returning-officer, I am not aware that it has been in my hands. I do not remember of Mr. Beaudet gave it to me.

(Signed,) GEORGE HALL.

Séance du 1er décembre.

M. Pierre Garneau, maire, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dit : J'étais présent à l'élection de Québec-Centre, qui a eu lieu dans le mois de juin dernier. Je ne me rappelle pas le jour précis ; j'étais sur le husting au moment de la nomination. Je suis arrivé seul, après M. Langevin, quelques minutes avant midi ; il y avait de quatre à cinq cents personnes au moins sur la place, et environ une vingtaine sur le husting ; j'y suis monté sans difficulté. A midi, l'officier-rapporteur a fait lire les documents ordinaires en pareille circonstance, puis il a demandé aux électeurs qui ils désiraient avoir pour représentant. Alors j'entendis les électeurs crier le nom de l'Hon. M. Langevin. Il s'en suivit alors un grand tumulte, la foule criait beaucoup. Quelques électeurs, M. Fry, l'Hon. M. Chauveau, M. Simard, M. P. P., M. Hall, M. Dunn, M. Beaudet ont mis M. Langevin en nomination. L'officier-rapporteur a annoncé ce qui venait de se passer aux électeurs qui ont fait des acclamations. Ils paraissaient en faveur de M. Langevin.

En réponse à M. Ouimet.—Entre le moment de la mise en nomination et le temps de la proclamation, il s'est écoulé quelques instants ; peut-être une ou deux minutes.

En réponse à M. Joly.

Question.—Après que l'officier-rapporteur eut demandé aux électeurs qui ils choisissaient comme candidat, avez-vous entendu le nom de M. Pelletier crier par quelqu'un ?

Réponse.—Je ne me rappelle pas ; il régnait alors beaucoup de confusion.

Question.—Avez-vous vu autour du husting une bande d'individus qui sont connus comme gens employés pendant les élections par l'un ou l'autre parti ?

Réponse.—J'ai vu beaucoup de monde, il y avait autour du husting une grande foule.

Question.—N'avez-vous pas vu de ces gens que l'on regarde comme des assom-meurs ?

Réponse.—Je ne connais pas de gens de cette espèce, je n'en ai point vu.

En réponse à M. Ouimet.—Après la lecture des documents en question, si le nom d'un autre candidat avait été prononcé, auriez-vous pu l'entendre ?

Réponse.—Il peut se faire que non, vu le grand bruit qui se faisait alors. Je n'ai pas entendu le nom de M. Pelletier.

Question de M. Bachand.—Voulez-vous dire que vous n'avez pas entendu du tout le nom de M. Pelletier ?

Réponse.—Après la proclamation, j'ai entendu le nom de M. Pelletier, il s'est écoulé peu de temps entre la proclamation et la nomination, une minute ou deux, comme je l'ai déjà dit. Je n'ai vu personne empêcher les gens d'arriver au husting, on y entrait et en sortait librement. C'étaient des personnes qui étaient sur le husting. Ceux qui se trouvaient en cet endroit étaient des partisans de M. Langevin, les personnes sur le husting savaient que j'étais un partisan de M. Langevin, je ne sais pas si au dehors on me connaissait comme tel, je pense que oui.

P. GARNEAU.

Pierre Gauvreau, ingénieur et directeur des travaux publics de la Province de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :

Je me rappelle avoir vu l'élection de Québec-Centre, au mois de juin dernier ; j'ai assisté à ce qui se passait auprès du Parlement, dans une fenêtre d'un bureau des travaux publics, dans le bureau de M. Lyonnais, qui se trouve au premier étage de l'aile nord. J'étais là dès le commencement. Avant les procédés, j'ai vu arriver M. Langevin et sa suite ; il y avait beaucoup de monde sur le terrain, quelques centaines de personnes ; j'ai vu commencer les procédés ; après la lecture des documents ordinaires, l'officier-rapporteur, M. Hébert, se rapportant à la foule, lui demanda de nommer ses candidats ; j'ai alors entendu le nom de M. Langevin, que criaient les électeurs. Je n'ai pas entendu d'autres noms, je n'ai pas distingué d'autres cris que

son nom ; j'ai essayé de suivre les procédés. Le bureau où je me trouvais est au-dessous de celui de M. Pierre Légaré, du Conseil Législatif.

En réponse à M. Bachand.—J'étais à une distance de trente ou quarante pieds du husting, je n'ai pas entendu le nom de M. Pelletier ; je n'ai pas toujours fait attention, et ce nom a pu être prononcé pendant que je conversais avec des personnes qui se trouvaient dans le bureau.

P. GAUVREAU.

Jean-Dominique-Edouard Lyonnais, secrétaire comptable du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, étant dûment assermenté, déposé et dit : Je me rappelle l'élection de Québec-Centre, qui a eu lieu le neuf juin dernier. J'étais dans mon bureau, qui se trouve au premier étage. Je ne sais s'il se trouve au-dessous de celui de M. Légaré ; j'étais à la fenêtre de mon bureau lorsque M. Langevin est arrivé avec un grand nombre de ses amis au husting quelque temps avant-midi. J'étais là quand les procédés ont commencé ; je ne puis dire combien il y avait de personnes sur le terrain, il y avait une foule considérable, plus de deux cents personnes. Après la lecture des documents ordinaires, j'ai entendu l'officier-rapporteur demander à la foule qui elle désirait choisir pour les représenter au Parlement Local. J'ai entendu crier le nom de M. Langevin et c'est le seul nom que je pouvais distinguer, il y avait beaucoup de bruit, mais c'était le cri dominant ; j'ai ensuite suivi les procédés assez attentivement, parce que j'avais entendu dire que l'on devait mettre M. Pelletier en nomination, et je n'ai pas entendu d'autre nom que celui de M. Langevin.

En réponse à M. Bachand.—De la fenêtre où j'étais placé, je me trouvais à une distance d'environ trente pieds du husting, ma fenêtre était ouverte, mais les persiennes étaient fermées, mais de façon à me laisser voir. Je n'ai pas entendu le nom de M. Pelletier que je m'attendais pourtant à entendre. Je n'ai pas entendu son nom pendant tout le temps qui a duré la lecture ; le seul cri que je comprenais, c'était le nom de M. Langevin. Il y avait d'autres cris ou espèce de hurlements. M. Gauvreau était dans mon bureau avec plusieurs autres personnes, dont je ne me rappelle pas les noms.

J. D. E. LYONNAIS,

Louis Fortier, notaire, de Lévis, étant dûment assermenté, dit :

En réponse à M. Langevin —Je me rappelle de l'élection de Québec-Centre, qui a eu lieu l'été dernier. Je suis arrivé au Parlement à midi et demi. Les procédés n'étaient pas alors commencés. Je suis arrivé une demi-heure avant l'appel nominal.

Je me trompe ; j'étais sous l'impression que les procédés devaient commencer à une heure. Je suis alors arrivé avant midi. M. Langevin n'était pas encore sur le husting, où je l'ai vu entrer plus tard. Il y avait cinq à six cents personnes sur la place. J'ai vu commencer les procédés. M. Hébert, l'officier-rapporteur, fit lire les documents d'usage. Après cette lecture, il demanda aux électeurs de nommer leurs candidats. Alors j'ai entendu crier le nom de M. Langevin. L'officier-rapporteur a posé la question deux fois. Il y avait une grande confusion ; tout le monde criait le nom de M. Langevin, qui fut quelques minutes après proclamé élu par l'officier-rapporteur ; ensuite, il prit la parole. Au commencement des procédés je me trouvais sur le toit de l'aile nord du Parlement, à cinquante ou soixante pieds en ligne droite du husting.

En réponse à M. Bachand.—Je suis notaire et assistant-greffier du Journal français. Le cri dominant poussé par la foule était le nom de M. Langevin. J'ai entendu un certain nombre de personnes crier le nom de M. Pelletier. Ces personnes étaient placées en arrière de la masse de la foule. J'ai reconnu parmi ces personnes M. Lafrance, instituteur ; je l'ai connu autrefois à l'école normale. C'est aussitôt après la question posée aux électeurs par M. Hébert que j'ai entendu crier le nom de M. Langevin et de M. Pelletier.

En réponse à M. Langevin.—J'ai entendu l'officier-rapporteur faire la question au peuple deux fois. J'ai entendu le nom de M. Pelletier dans ce temps-là.

LOUIS FORTIER.

George-Honoré Simard, écuyer, M. P., étant dûment assermenté, dit :

En réponse à M. Langevin.—Je suis électeur de Québec-Centre. J'étais présent à l'élection de Québec-Centre au commencement de juin dernier. Je suis arrivé au husting avec l'hon. M. Langevin et ses amis, vers onze heures et vingt. Je sais qu'à onze heures et demie un document écrit était entre les mains des messieurs qui se trouvaient sur le husting. On m'a dit qu'il avait été remis à l'officier-rapporteur. Je l'ai lu, et j'ai vu qu'il était signé par le Dr. Baillargeon et M. Evanturel. Je crois que le document que l'on me montre en ce moment est celui que j'ai lu, autant que je puis me le rappeler. (Le document montré au témoin est celui qui a été produit devant le comité par M. Hébert.)

A midi, les procédés ont commencé. L'officier-rapporteur a lu les documents, et ensuite il a demandé aux électeurs, dans les termes voulus par la loi, qui ils voulaient choisir pour candidats. Il a posé cette question bien clairement dans les deux langues. J'étais alors bien près de lui. Les vingt ou vingt-cinq électeurs qui se trouvaient sur le husting ont alors crié le nom de M. Langevin. Les électeurs qui étaient autour du husting ont aussi crié. Nous n'avons entendu que le nom de M. Langevin. Nous étions sous l'impression qu'il n'y avait pas d'autre candidat. A quelque distance du husting, il s'est fait alors un peu de tumulte, et l'on a crié ; mais ce tumulte a été de peu de durée. Dans l'endroit où ce tumulte se faisait, j'ai remarqué Charles Côté, que je connais très bien. Ce tumulte a pu durer une minute. J'ai cru comprendre par le document que l'on a présenté, qu'on voulait mettre M. Pelletier en nomination ; mais aucune personne n'a été mise en nomination après M. Langevin. Après midi l'officier-rapporteur lut les documents, puis M. Langevin, après la question posée aux électeurs, fût mis en nomination par plusieurs d'entre eux, et je crois avoir signé un document mettant M. Langevin en nomination ; mais je n'en suis pas bien certain. Il peut se faire que ce soit à l'élection de M. Hearn, que j'aie signé un document de ce genre. Il a été aussi mis en nomination par les cris unanimes des électeurs. Il y avait au-delà de mille personnes sur le terrain. J'ai vu arriver M. Henry Fry, et je me rappelle que j'ai dit en le voyant : "Voici le président du bureau de commerce, M. Fry, ouvrez les rangs, laissez-le passer ?" Et là M. Garneau m'a rappelé que M. Fry n'était plus président du bureau de commerce. J'ai vu aussi sur le husting M. George Hall, l'hon. M. Chauveau, l'hon. M. de Léry, l'hon. M. McGreevy, M. Vohl et M. Louis Amiot.

Question par M. Ouimet.—Quand avez-vous remis à l'officier-rapporteur le document que vous avez signé ?

Réponse.—Ce document, mettant M. Langevin en nomination, a été remis à l'officier-rapporteur lorsqu'il a demandé aux électeurs de nommer leurs candidats. Je suis positif à dire que les cris pour M. Langevin ont été unanimes. Comme je l'ai dit tantôt, je ne suis pas bien certain d'avoir signé le document dont il a été question tantôt.

Question par M. Bachand.—Quel autre cri avez-vous entendu, à part celui de M. Langevin ?

Réponse.—Je vais expliquer ce qui s'est passé : au moment de la nomination, j'ai vu Charles Côté, un de mes amis, à une certaine distance du husting. Je l'ai entendu crier : "A bas Langevin !" et c'est alors que le tumulte a commencé. Je dois dire que Charles Côté avait une réclamation contre le gouvernement, et il m'avait chargé de la faire valoir. J'ai donc présenté une pétition aux Communes en son nom ; mais il n'a pas obtenu ce qu'il désirait. Pendant ce tumulte, je n'ai pas compris le nom de M. Pelletier. On criait à une distance de soixante-quinze pieds du husting ; c'est alors que j'ai entendu Charles Côté crier : "A bas Langevin !" Il est

possible qu'on ait prononcé un autre nom, mais je ne l'ai pas compris. On a peut-être crié le nom de M. Pelletier à onze heures et demie, mais pas pour le mettre en nomination. Il est possible qu'au moment où le document qui m'a été montré a été remis à l'officier-rapporteur, on ait crié le nom de M. Pelletier. J'avais été sous l'impression qu'il n'était pas candidat; c'est ce que l'on disait avant l'élection. Quand le document dont je viens de parler a été remis à M. Hébert, j'ai dit à M. Hall, je crois: "Les procédés ne sont pas commencés, c'est un papier blanc;" mais il m'a fait voir que l'on voulait mettre M. Pelletier en nomination. J'étais à quelques pas de l'officier-rapporteur lorsque j'ai parlé à M. Hall. Il n'a pas dû m'entendre, car il était occupé, et j'ai fait mes observations à voix basse. Celui à qui je les ai faites n'a rien répondu. Je n'ai pas vu le document mettant M. Pelletier en nomination entre les mains de M. Hébert; il est possible qu'il lui ait été remis. Je ne croyais pas, avant le jour de la nomination, qu'il y aurait de l'opposition à l'élection de M. Langevin; ce jour-là, j'ai entendu quelqu'un dire: "Il paraît que nous allons avoir de l'opposition." Je n'ai pas entendu prononcer le nom de M. Pelletier depuis le commencement des procédés de l'élection, jusqu'après la proclamation.

Après avoir été élu, M. Langevin a pris la parole. Je dis que depuis la nomination officielle jusqu'après la proclamation officielle de M. Langevin par l'officier-rapporteur je n'ai pas entendu le nom de M. Pelletier. Après cela, il est possible qu'on ait crié le nom de M. Pelletier, mais je ne l'ai pas entendu. Après que l'officier-rapporteur eut posé ses questions en français et en anglais, il y a eu du tumulte, et c'est après cela que la proclamation a eu lieu. Ce tumulte n'a duré qu'un instant.

Question.—L'officier-rapporteur a-t-il essayé à calmer la foule?

Réponse.—Le tumulte n'a pas dû être assez considérable pour le déranger de ses occupations.

Lorsque la proclamation a été faite dans les deux langues, le calme était rétabli. C'est alors que M. Langevin, les procédés étant terminés, a adressé des remerciements aux électeurs.

Question par M. Fournier.—Avez-vous entendu, depuis le moment de votre arrivée au husting jusqu'à celui où vous en êtes parti, le nom de M. Pelletier prononcé par quelqu'un, à part le temps où les procédés ont commencé et ont été terminés?

Réponse.—Comme je l'ai déjà expliqué, j'ai appris sur le terrain que quelqu'un voulait mettre M. Pelletier en nomination. J'ai entendu prononcer son nom par deux ou trois électeurs qui m'ont dit qu'ils voulaient le présenter. Je crois aussi avoir entendu prononcer le nom de M. Pelletier après que les procédés ont été terminés, après la proclamation.

Question.—Connaissez-vous F.-Xavier Déry, M. Lafrance, Jérôme Gingras et François-Xavier Gingras?

Réponse.—Je les connais tous.

Question.—Les avez-vous vus sur le terrain?

Réponse.—J'ai vu M. Lafrance, M. Gingras, M. Charles Côté et M. F.-Xavier Déry. Ce sont tous des électeurs de Québec-Centre.

GEO. H. SIMARD.

Quebec, 2nd December, 1871.

Honorable Mr. McGreevy, M. P., and member of the Legislative Council of Quebec.

To answer to Mr. Langevin.—I am an elector of Quebec-Center, I remember the last election which took place in that division last summer.

I arrived on the hustings 20 minutes or half an hour before twelve. I was there when the proceedings commenced. After the usual papers at an election had been read, the returning officer, Mr. Hébert, called upon the people to choose their candidate, the electors shouted the name of Mr. Langevin, his name was the universal cry. Mr. Langevin was then put in nomination by myself and the Honorable Mr. De Lery, the Mayor of Quebec, Mr. Henry Fry, Mr. Simard, Mr. Thomson, Mr. Hall. I spoke to Mr. Hébert to put Mr. Langevin in nomination. I stood near the

returning-officer who was towards the left part of the hustings. The returning officer apprised the crowd that Mr. Langevin had been put in nomination. After the noise which had taken place when he had called upon them to nominate their candidate had subsided, another universal cry in favour of Mr. Langevin was heard from the crowd. Then the returning officer proclaimed Mr. Langevin duly elected, a few minutes elapsed between the time the question was put to the electors and the proclamation. There were from four to five hundred people on the ground.

The passage to the hustings was free. I saw persons constantly coming in or going out. On one side of the hustings, on the left, there were few persons, but on the side of the entrance there were more.

In answer to Mr. Joly.—Did you see any person giving a paper to the returning-officer.

Answer.—I did not see any one giving a paper to M. Herbert, but I understood from what had been said that, previous to the nomination on my arrival, some document to the effect of placing Mr. Pelletier on nomination had been handed to the returning-officer.

Question.—Did you state that after the returning-officer had called upon the people to choose their candidate, you had not heard any other name cried except that of Mr. Langevin?

Answer.—To the best of my knowledge, I heard only the name of Mr. Langevin, I have not heard the cries of No! No! I may state that I was immediately behind the returning-officer. When I spoke of the great noise that occurred, I meant that the great number of cries for Mr. Langevin. There was no row. The persons coming in and out of the hustings were friends of Mr. Langevin. There might have been others also. I saw none of Mr. Pelletier's friends there. The hustings was built against the main part of the Parliament building on the north, one side was facing the Legislative Council, the entrance was on that side. As I have already stated the access to the hustings was free, although there was some persons in the passage.

On account of the disposition of the hustings the crowd of course was bound to stand towards the street in the passage to the hustings there was a number of people but not enough to block the way.

I have seen no organized band round the hustings, I was not aware that any such organization existed, I saw no commotion.

When the returning-officer called upon the electors to name their candidate, I heard some noise made by the cries Langevin! Langevin! At any time of the proceedings I have not heard the name of Mr. Pelletier nor after the proclamation.

When Mr. Langevin had been proclaimed he addressed the electors. I am positive to state that I have not heard the name of Mr. Pelletier.

A few minutes elapsed between the time when the returning-officer put his question to the people and the proclamation. I cannot say how many. Before the election it was the general opinion that there would be no opposition.

Mr. Pelletier's friends said themselves that he would not come forward.

Mr. Joly says :—You must have been surprised when you heard that a requisition nominating Mr. Pelletier had been handed to the returning-officer?

Answer.—Nothing surprises me during elections.

In answer to Mr. Langevin.—Is it not a fact that Mr. Pelletier answered to the requisition asking him to come forward, and have you read his answer in the papers?

Answer.—I think I saw in the newspapers his answer declining to come forward. I am not very sure, but I am positive to state that the news came to me from another source; it was generally believed in town that there would be no opposition, the friends of Mr. Pelletier declared it themselves.

(Signé), THS. MCGREEVY.

Thomas Gilchen, of the city of Quebec, being duly sworn, said: I remember the election of Quebec-Centre last summer. I was then and am still an elector of that division. I was present at the nomination, and was standing in front of the hustings. I was there when the proceedings commenced; I heard the reading of the documents and the returning-officer saying to the crowd: "Who do you wish to nominate?" The electors answered by shouting the name of Mr. Langevin. I then heard the returning-officer placing Mr. Langevin in nomination; after that I have not heard the name of any other person but Mr. Langevin; then the returning-officer proclaimed him without opposition. There were from eight hundred to a thousand persons present on the ground. I saw people going in and out of the hustings without any difficulty.

In answer to questions put by Mr. Joly.—After Mr. Langevin had been proclaimed elected I heard some one shouting the name of Mr. Pelletier; these persons were on the out skirts of the crowd, before Mr. Langevin was elected; when the officer put his question to the people I have not heard cries of Pelletier nor of poll!

Question.—Did you hear the returning-officer proclaim Mr. Langevin elected?

Answer.—I have not heard the words, of course the noise prevented me, but I saw him coming to the front and I supposed it was to proclaim Mr. Langevin; I saw no row; I was not aware that any organization existed to prevent the friends of Mr. Pelletier from coming near the hustings; I saw no disorder, in fact the election was much quieter than usual in Quebec. I was standing at a distance of fifteen or twenty yards from the hustings. I knew many persons that were round the hustings, the majority of them were electors. I saw no mob there, nor organized band.

Question.—Did you see around the hustings a crowd of men generally employed during elections for illegal purposes?

Answer.—I saw no such men.

Question.—Before the returning-officer called upon the electors to name their candidates, have you heard the name of Mr. Pelletier?

Answer.—No.

Question.—What time elapsed between the question already mentioned and the proclamation?

Answer.—The time was very short, I do not remember how many minutes. During that interval the electors did not asked for any other candidate but Mr. Langevin.

Question put by Mr. Langevin.—From what you saw of the returning-officer, have you any doubt that he proclaimed Mr. Langevin elected?

Answer.—I have no doubt whatever.

Question.—Did the returning-officer give reasonable time between his question to the people and the proclamation to nominate other candidate?

Answer.—In my opinion he did.

T. GILCHEN.

Robert George Patton, Assistant Post-Master, of the city of Quebec, being duly sworn, said:—

I remember the nomination in Quebec-Centre; I think it took place in June last. I was present on the hustings when the proceedings began, the returning-officer read his appointment and other documents and then called upon the electors to name some parties to represent them. To that question the crowd answered the name of Mr. Langevin. I heard the returning-officer proclaim Mr. Langevin elected. I was there on the hustings and standing near the door with Col. Sewell. There were about four or five hundred persons on the ground including those on the hustings.

Question by Mr. Joly.—Do you state positively that you heard the returning-officer call upon the people to name their candidate, and that you have not heard at the time the name of Mr. Pelletier?

Answer.—I have not heard that name once, but only the name of Mr. Langevin, this surprised me, because I understood that Mr. Pelletier was to come forward. Before I left the office I heard the clerks saying that there would be some opposition, so when I arrived on the hustings I was astonished to see that Mr. Pelletier was not place in nomination.

Question.—Did you see any reason why he was not nominated, on account of an organization being on the ground to prevent the friends of Mr. Pelletier from coming near the hustings?

Answer. I did not see any such organization. The meeting was most orderly, I saw but one man the worse of liquor. The passage to the hustings was free. I state positively that have not heard once the name of Mr. Pelletier. I stood near the door of the hustings, at the side which was facing the door of the Legislative Council, between these two points, there was about twenty feet.

Question.—If the name of Mr. Pelletier had been shouted by some person on the out skirts of the crowd, would you have heard it?

Answer.—The noise was considerable, his name might have been uttered without my hearing it, but I was very attentive and I expected to hear his name, because I had been told he would come forward, I was surprised that he was not nominated. Our clerks, who are more or less politicians, had told me that he would be place in nomination.

R. G. PATTON.

L'honorable M. Chaussegros de Léry, membre du Conseil Législatif de la Province de Québec.

Je me rappelle de l'élection de Québec-Centre qui a eu lieu l'été dernier, lors des élections générales. J'y étais présent, j'étais sur le husting du côté gauche; j'ai entendu l'officier-rapporteur, M. Hébert, lire tous les documents dont on a coutume de donner lecture à un appel nominal, et ensuite demander aux électeurs de choisir leur candidat; après cette question il s'est élevé de la foule un cri général de "Langevin! Langevin!" Je crois qu'avant le commencement des procédés, j'ai entendu crier le nom de M. Pelletier, mais je n'en suis pas certain. Je n'ai pas entendu crier, non! non! poll! poll! lorsque M. Langevin a été mis en nomination, il y avait beaucoup de *brouhaha* et de confusion. Je n'ai pas toujours remarqué alors ce qui se passait. Il y avait des gens de mauvaise mine, je crois qu'il y avait des gens de toute façon comme dans toutes les élections, et parmi eux des individus capables de donner des coups. Presque toute l'assemblée paraissait unanime en faveur de M. Langevin, excepté quelques personnes. Au meilleur de ma connaissance, l'assemblée s'est prononcée pour M. Langevin unanimement; je crois que le tumulte dont j'ai parlé tantôt a été causé parce que quelqu'un a crié le nom de M. Pelletier, alors j'ai vu les gens se *bousculer*, mais ce tumulte n'a pas duré longtemps, je ne connais aucun de ceux qui y ont pris part; j'ai été longtemps sans demeurer à Québec, et je ne connais pas un grand nombre des électeurs de la division. J'ai entendu l'officier-rapporteur proclamer l'Hon. M. Langevin élu; entre le moment où l'officier-rapporteur a demandé aux électeurs de nommer leur candidat et celui où il a proclamé M. Langevin élu, il s'est écoulé plusieurs minutes, j'ai trouvé le temps long.

(Signé,) A. DE LÉRY.

Léon Philippe Vohl.

J'étais présent à l'élection de Québec-Centre qui a eu lieu dans le mois de juin dernier; je suis arrivé au husting quelques minutes après l'honorable M. Langevin, environ une demi-heure avant midi. Je n'ai pas eu connaissance que l'on ait remis un document à l'officier-rapporteur. Au meilleur de ma connaissance, il y avait sur le terrain du Parlement environ trois cents à quatre cents personnes. Les procédés ont commencé à midi, par la lecture des documents d'usage, ensuite l'officier-rapporteur, M. Hébert, a demandé aux électeurs qui ils voulaient mettre en nomination;

ils ont répondu : "Langevin! Langevin!" C'est le seul nom que j'ai entendu. J'ai vu après cela des électeurs mettre M. Langevin en nomination. M. Hébert a annoncé à la foule cette mise en nomination, et les électeurs ont de nouveau répété le nom de M. Langevin, et c'est le seul nom que j'ai pu entendre. L'officier-rapporteur a alors proclamé M. Langevin élu; il y avait beaucoup de bruit alors causé par les gens qui criaient sans cesse le nom de M. Langevin. Quelqu'un m'a fait la remarque plus tard que M. Hébert n'avait pas proclamé M. Langevin; à cela j'ai répondu que j'étais auprès de l'officier-rapporteur et que j'ai certainement entendu proclamer M. Langevin. M. Hébert ne parlait pas très haut; il s'est écoulé quelques minutes entre la demande de l'officier-rapporteur aux électeurs et la proclamation. Il était facile de se rendre au husting; l'accès en était parfaitement libre; j'y suis entré et sorti à différentes reprises.

En réponse à M. Joly.—Je ne suis pas venu au husting dans le cortège de M. Langevin; j'étais dans la rue Buade lorsqu'il a passé et je me suis rendu au husting quelques instants après lui. Je ne suis pas certain d'avoir signé une réquisition demandant à M. Langevin de se porter candidat dans Québec-Centre.

Question.—Etes-vous un ami politique de M. Langevin?

Réponse.—Je suis conservateur, je ne suis pas plus l'ami politique de M. Langevin que des autres chefs conservateurs.

Question.—Avez-vous signé la réquisition demandant à M. Langevin de se porter candidat?

Réponse.—Je n'en suis pas certain, c'est possible. J'ai souvent signé des réquisitions.

Question.—Avez-vous remarqué des amis politiques de M. Pelletier sur le husting?

Réponse.—Je ne me rappelle que de quatre personnes qui étaient là; M. le Maire de Québec, M. Hall, mon père, et M. Ferdinand Hamel; ce sont là les seules personnes que je me souviens avoir vues sur le husting. Je jure que je n'ai pas entendu le nom de M. Pelletier entre le moment où l'officier-rapporteur a posé la question dont j'ai parlé plus haut et la proclamation. Après que M. Langevin a été proclamé élu, j'ai entendu le nom de M. Pelletier. J'ai vu un certain tumulte dans la foule; mais je ne sais pas à quoi il se rapportait.

Question.—Dans quel temps avez-vous vu ce tumulte? Est-ce avant que M. Langevin a été proclamé ou après?

Réponse.—Je ne puis préciser le temps.

L. P. VOHL.

R. Pamphile Villée, étant dûment assermenté, dit:

J'étais clerc de l'officier-rapporteur à l'élection de Québec-Centre, l'été dernier. J'étais avec M. Hébert sur le husting lorsque M. Langevin est arrivé avec ses amis. M. Hébert et moi ne faisons pas partie du cortège qui accompagnait M. Langevin. Je n'ai pas vu remettre le document à M. Hébert. Je sais qu'il lui en a été remis un avant les procédés, environ vingt minutes avant midi. J'ai lu ce document. Le papier que l'on me montre en ce moment est le même que j'ai lu sur le husting. (Il est question du document produit par M. Hébert devant le comité.) L'officier-rapporteur m'a consulté à l'égard de ce document, et m'a demandé ce qu'il était obligé de faire. J'ai répondu que d'après la loi l'élection ne commençait qu'avec la lecture des documents, que dans le temps où le papier lui avait été remis l'élection n'était pas commencée, qu'il n'avait pas demandé aux électeurs de choisir leurs candidats; il ne devait pas s'occuper de ce document, car d'après la loi les électeurs ne peuvent proposer un candidat que lorsque l'officier-rapporteur demande: "Qui nommez-vous pour vous représenter à l'Assemblée Législative?" J'avais spécialement étudié la loi électorale, le droit administratif et le droit constitutionnel. J'étudie le droit depuis quatre ans; j'ai étudié deux ans à l'Université et j'ai suivi les cours de M. Langevin sur le droit administratif. Au coup de canon de midi, les procédés ont commencé. J'ai lu les documents d'usage et après cette formalité,

l'officier-rapporteur s'est avancé vers le bord du husting et a fait la demande ordinaire à la foule : " Quelle personne les électeurs choisissent pour les représenter." Les électeurs ont répondu " Langevin ! Langevin ! " c'est le seul nom que j'ai entendu ; alors M. Chauveau, M. McGreevy et autres ont demandé à l'officier-rapporteur de mettre M. Langevin en nomination. M. Hébert a annoncé cela à la foule et après avoir attendu deux ou trois minutes, il a proclamé M. Langevin élu. Les électeurs ont de nouveau crié le nom de M. Langevin assez longtemps, et ils n'avaient cessé de répéter aussi depuis que l'officier-rapporteur leur avait demandé de se choisir leur candidat. Il y avait cinq ou six cents personnes aux abords du husting ; après l'arrivée de M. Langevin, j'ai vu des personnes entrer et sortir librement du husting. J'ai vu M. Hall et M. Scott partir et revenir et plusieurs autres. Je me rappelle que plusieurs messieurs sont arrivés au milieu des procédés ; je ne sais pas s'il y avait des amis de M. Pelletier sur le husting. Après que M. Langevin a été mis en candidature, je n'ai pas entendu d'autre nom que celui de M. Langevin crié par la foule. J'ai porté pendant le temps des procédés toute l'attention possible ; j'ai remarqué tout ce qui se passait.

Question de M. Joly.—Avez-vous étudié spécialement, avant l'élection, la question qui a été soulevée sur le husting ?

Réponse.—J'avais étudié les principaux points de la loi électorale spécialement.

Question.—Saviez-vous avant l'élection, que les amis de M. Pelletier devaient remettre à l'officier-rapporteur un document mettant M. Pelletier en nomination ?

Réponse.—Je n'ai pas entendu dire avant l'élection que les amis de M. Pelletier devaient se servir de ce moyen. J'ai lu le document en question ; comme je l'ai dit tantôt, je ne savais pas s'il y avait des amis de M. Pelletier sur le husting ; je connaissais peu de personnes présentes, je connaissais M. Chauveau, les Messieurs Hamel, M. McGreevy et autres. Je ne sais pas si les autres étaient tous des amis de M. Langevin, mais je le suppose, parce que je les ai vus arriver avec lui.

Je jure que je n'ai pas entendu prononcer le nom de M. Pelletier une seule fois, pendant tout le temps des procédés de l'élection. Quand l'officier-rapporteur a demandé aux électeurs de choisir leur candidat, je n'ai pas entendu crier poll ! poll ! non ! non ! J'ai entendu que le nom de M. Langevin durant les procédés ; j'ai remarqué un peu de tumulte à gauche du husting. Je ne sais pas ce qui s'y est passé ; j'ai vu en avant du husting, un homme partir et en pousser un autre en lui disant : " Tu viens faire du bruit ici, tiens toi tranquille. " Je ne connais personne de ceux qui étaient au bas du husting, je crois que c'étaient des citoyens de Québec. Après que M. Langevin eut été proclamé, je n'ai entendu aucun cri, j'ai vu les gens s'approcher du husting pour entendre M. Langevin qui allait parler.

Je n'ai pas vu de tumulte au bas du husting, j'ai remarqué un homme qui était un peu chaud, puis un autre le prendre et l'amener hors de la foule ; à ma connaissance, il n'y avait pas de connétables spéciaux ; je ne sais pas si l'officier-rapporteur en avait engagés.

R. PAMPHILE VALLÉE.

